

HOCKEY

Perezhogin continue
d'impressionner Julien

Page B 5



PATRIMOINE

Églises d'État,
fonctionnaires de Dieu

Page B 6



ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Lucidité

Une douzaine de personnes ont signé le manifeste *Pour un Québec lucide*. Un manifeste issu de nulle part que s'est empressé d'appuyer le premier ministre. Le spectre, trop étroit, souffre pourtant de l'absence d'autres têtes bien formées. Des Bernard Landry, des Henri-Paul Rousseau, des Henri Massé, des... Les enjeux soulevés sont pourtant bien réels, mais le prisme étant, ici, trop petit, il ne peut qu'apporter une vision trop réductrice des remèdes à prescrire. Surtout, on dit souhaiter un débat ouvert, éclairé, alors que l'on a proposé, hier, une réflexion déjà teintée, orientée vers des solutions faisant appel au secteur privé et à la soi-disant capacité de payer de la classe moyenne.

Hier, c'était le déficit budgétaire; aujourd'hui, c'est la dette publique. Il y a une quinzaine d'années, on invitait les Québécois à retirer leurs lunettes roses. Il y avait une lutte à mener, celle contre les déficits. Les Québécois dépensaient davantage que la richesse qu'ils créaient, disait-on. Aujourd'hui, on invite encore les Québécois à se défaire de leur vision teintée de rose. Car ils ne pourront plus créer la richesse dont ils ont besoin pour couvrir leurs dépenses, avertit-on. Surtout, toujours cette menace de huisiers frappant à la porte!

Et toujours cet accent sur le rémunérateur, sur les grands arbitrages de l'État, et non sur le dénominateur, sur ce qui a été fait et pourrait être fait pour créer de la richesse.

La trame est connue. C'est la même qu'il y a 15 ans, mais, à l'époque, la crainte venait de l'ALÉNA et du Mexique. Cette trame est formée d'une population vieillissante, d'une économie souffrant d'une évolution démographique défavorable soumise aux aléas de la mondialisation et d'une concurrence débridée livrée aujourd'hui par deux grandes puissances économiques: la Chine et l'Inde. Quant aux solutions... D'où le manifeste.

Dans le document d'une dizaine de pages, les douze signataires ne font qu'évoquer le déséquilibre fiscal pour convenir qu'il existe, qu'il faut rétablir la situation au plus tôt. On va même jusqu'à reconnaître que «cela aidera à résoudre partiellement qu'un seul des problèmes mentionnés, celui des finances publiques au Québec». Ce serait tout de même un gros pas de fait que celui de régler ainsi le problème des finances publiques du Québec. Mais les signataires ne veulent pas s'attarder à cette question de déséquilibre.

Ils préfèrent plutôt regarder du côté d'Hydro-Québec. On avance donc l'idée d'augmenter les tarifs d'électricité (lire: abolir le tarif patrimonial de 2,79 ¢ le kWh dont bénéficie chaque Québécois) pour transformer une partie de ces revenus additionnels en réduction de la dette publique. «L'arithmétique est incontournable: avec une dette de 120 milliards, chaque augmentation d'un point des taux ajoutera, à terme, 1,2 milliard au service de la dette», peut-on lire dans le document. Selon les auteurs, cette marge de manœuvre ainsi libérée par un prix du kWh passant de 2,79 ¢ à 6,1 ¢ (sans les frais de transport et de distribution) permettrait au gouvernement québécois de faire face aux dépenses de santé croissantes.

Dans la foulée, on ne dit mot du rapport du Comité de travail sur la pérennité du système de santé et des services sociaux, présidé par L. Jacques Ménard, qui se veut plus alarmiste encore et qui suggère, notamment, la mise sur pied d'une caisse-santé, par souci d'équité intergénérationnelle.

Donc, des tarifs d'électricité multipliés par deux et l'instauration d'une taxe-vieillesse... À cela il faut ajouter l'importance, pour le gouvernement, de participer «à une corvée essentielle pour la prospérité future du Québec, soit un investissement massif en éducation et en formation». Évidemment, le niveau d'investissement requis dépassant les capacités financières de l'État québécois, «un esprit de lucidité et de responsabilité mènera à l'abandon du gel des droits de scolarité». Pour dorer la pilule, le dégel serait accompagné de la mise en place d'un régime qui permettrait que les jeunes, une fois sur le marché du travail, ne seraient tenus de rembourser leur prêt étudiant qu'en fonction de leurs ressources financières.

À cela se greffe une réforme de la taxation devant être entreprise pour que le Québec s'en remette davantage à la taxe à la consommation. Et puisque l'État manque de moyens, ne pas faire appel au secteur privé, «c'est se priver de ressources précieuses, en particulier pour le financement des infrastructures».

Donc, des tarifs d'électricité multipliés par deux, l'instauration d'une taxe-vieillesse, un rééquilibrage de la fiscalité accordant plus de poids aux taxes à la consommation et, forcément, une tarification pour les usagers et utilisateurs des services et infrastructures public confiés au secteur privé.

Pour clore le tout, «le Québec pourrait aussi envisager la création d'un régime de revenu minimum garanti. Ce régime prendrait la forme d'un transfert direct à chaque citoyen et se substituerait à plusieurs des programmes de redistribution existants, notamment les faibles tarifs d'électricité et le gel des droits de scolarité évoqués plus haut».

Voilà pour le débat, ou la réflexion, c'est selon.



Gérard Bérubé



Le président de la Bourse de Toronto, Richard Nesbitt, prononçait hier son premier discours en sol québécois.

Allocution de Richard Nesbitt

La Bourse de Toronto
n'a que des éloges
pour Montréal

FRANÇOIS DESJARDINS

Le président de la Bourse de Toronto n'avait que de bons mots hier pour la communauté financière locale. Richard Nesbitt a profité de son premier discours en sol québécois pour lancer des fleurs en direction de la Bourse de Montréal (BdeM), qui occupe un créneau dans lequel le parquet de Bay Street souhaite à tout prix se lancer en 2009 à la fin de leur pacte de non-agression.

Adoptant un ton différent de celui qu'il empruntait ce printemps, lorsqu'il déplorait vivement le retard des marchés canadiens dans l'univers des produits dérivés — l'unique terrain de jeu de la BdeM —, M. Nesbitt a insisté sur la qualité des efforts déployés à Montréal. «Luc [Bertrand, p.-d.g. de la BdeM] a depuis cinq ans dirigé la transformation de la Bourse, la faisant passer du déclin au succès dans un

VOIR PAGE B 4: BOURSE

Le p.-d.g.
de Telus
Mobilité
passe
chez Bell

Bell Canada a débauché l'un des principaux dirigeants de son concurrent Telus, afin de lui confier la responsabilité de tous ses services résidentiels.

Bell a fait part hier de la nomination de George Cope au poste de président et chef de l'exploitation. M. Cope était jusque-là président et chef de la direction de Telus Mobilité, la division de téléphonie sans fil de Telus.

Le p.-d.g. de Bell Canada et de sa société mère BCE, Michael Sabia, a précisé que M. Cope sera responsable de la division des services résidentiels de Bell, qui regroupe les activités de téléphonie traditionnelle, les services Internet ainsi que le vidéo. On lui confiera de plus la direction des divisions des services aux entreprises ainsi que des ventes de gros. Il se joindra à Bell en janvier prochain.

«Il y a longtemps que je considère George comme l'un des meilleurs dirigeants du secteur nord-américain des télécoms, a dit M. Sabia. Je suis convaincu que son esprit d'entreprise apportera une contribution importante aux changements en cours chez Bell Canada.»

La défection de M. Cope a eu un impact sur la valeur de l'action de Telus, qui perdait plus de 3 % en fin d'après-midi. L'action valait alors 45,54 \$, en baisse de 1,47 \$. Le titre de BCE gagnait quant à lui 27 ¢, à 29,57 \$.

Les nouvelles fonctions de M. Cope étaient en partie assumées jusqu'à cet été par Pierre Blouin, dont le départ a été annoncé le 2 septembre dernier dans le cadre d'une vaste réorganisation de la haute direction de Bell Canada.

M. Blouin portait le titre de président de la division Marchés des consommateurs, qui regroupait à la fois les communications filaires et sans fil, en plus des services Internet et de la télévision numérique. Il était à l'emploi de BCE et de ses différentes filiales depuis 1984.

La direction de BCE tente par tous les moyens de dynamiser sa principale filiale, qui est confrontée à une érosion de sa clientèle pour la téléphonie résidentielle en raison de la concurrence des câblodistributeurs Vidéotron, Rogers et Cogeco.

Chez Telus

Quant à M. Cope, il était président et chef de la direction de Clearnet lorsque Telus a fait l'acquisition de cette nouvelle compagnie de téléphonie sans fil en 2000. Cette transaction de 6,6 milliards de dollars, qui était alors considérée comme la plus importante de l'histoire des télécommunications au Canada,

VOIR PAGE B 4: COPE



George Cope occupera chez Bell les fonctions de président et de chef de l'exploitation

AUTOMOBILE

Partisans et détracteurs de l'hybride
sont face à face au salon de Tokyo

ROLAND DE COURSON

Makuhari — Le salon automobile de Tokyo Motor Show (TMS) révèle la fracture entre partisans et détracteurs des moteurs hybrides (utilisant à la fois l'essence et l'électricité), comme solution idéale pour réduire la consommation de carburant.

À la pointe de la technologie hybride, qui fait notamment un tabac aux États-Unis sur fond de flambée des prix à la pompe, les constructeurs japonais ont présenté une profusion de voitures-concept économes en essence.

Honda Motor a ainsi dévoilé la FCX, un véhicule fonctionnant à l'aide d'une pile à combustible utilisant l'hydrogène, que l'on peut recharger à partir d'un équipement autonome installé chez soi. Ce système, qui utilise du gaz de ville, permet également de fournir de l'électricité à usage domestique et de produire de l'eau chaude pour le bain.

Toyota, qui avait commercialisé la première voiture hybride à la fin des années 1990 et qui espère en vendre un million dans le monde vers 2010, a également dévoilé de nombreuses nouveautés en la matière, de même que ses concurrents Mazda, Mitsubishi Motors ou encore Subaru.

L'enthousiasme des constructeurs japonais pour les moteurs hybrides et les piles à combustible, flagrant au salon organisé à Makuhari, dans la banlieue de Tokyo, est partagé par certains constructeurs occidentaux, tels Ford ou Volkswagen.



Honda a dévoilé au Tokyo Motor Show la FCX, un véhicule fonctionnant à l'aide d'une pile à combustible utilisant l'hydrogène, que l'on peut recharger à partir d'un équipement autonome installé chez soi.

D'autres, en revanche, affirment haut et fort qu'ils y croient peu, voire pas du tout.

«Exhiber des voitures-concept dans un salon automobile est une chose. Mettre une voiture sur la route

est une autre», assure le p.-d.g. de PSA Peugeot Citroën, Jean-Martin Folz, selon qui «les voitures

VOIR PAGE B 4: AUTOMOBILE

ÉCONOMIE

CONGÉDIÉ INJUSTEMENT?
NE SIGNEZ RIEN AVANT DE CONSULTER

JEAN-GUY MICHAUD, CRIA

L'expertise par l'expérience, depuis 1964
1, Place Ville-Marie, bureau 2821, Montréal (Québec) H3B 4R4
Téléphone : (514) 940-6477

BPR-Bechtel ouvre une filiale en Afrique du Sud

CLAUDE TURCOTTE

Sans faire de bruit depuis sa naissance, en 2002, BPR-Bechtel s'est donné une base solide au Québec et passe maintenant à une deuxième étape dans son développement en ouvrant en Afrique du Sud une filiale qui, au cours des prochaines années, devrait connaître une croissance comparable à celle obtenue au Québec depuis trois ans.

BPR-Bechtel appartient à deux entreprises de génie-conseil, soit BPR, une firme québécoise qui compte environ 800 employés, et Bechtel, une énorme multinationale américaine qui compte en ce moment 40 000 employés et qui mène des projets dans 60 pays. En 2002, ces deux firmes ont décidé de créer à parts égales BPR-Bechtel, une compagnie qui a sa vie propre et qui œuvre dans un créneau particulier. Ainsi, elle ne participe pas à de nouveaux grands projets, elle se met plutôt au service d'usines existantes désireuses d'optimiser et d'agrandir leurs installations. C'est en quelque sorte un genre de service après-vente.

En 2002, donc, cette société a commencé ses activités au Québec avec environ 300 employés, ingénieurs et techniciens provenant pour la plupart de BPR. Elle en compte maintenant près de 1000, ce qui reflète une croissance moyenne annuelle de 30 %. Denis Harvie, président et chef de la direction, confie que le défi a porté sur le développement organisationnel et la formation plutôt que sur la recherche de clients, dont plusieurs sont venus en même temps que les employés, avec des contrats importants, par exemple les usines d'Alcan au Saguenay et la raffinerie d'Ultramar à Saint-Romuald. Mais rapidement, d'autres clients se sont ajoutés à la liste, comme Iron au Labrador et Kennecott Utah Copper à Salt Lake City, en 2002, et Winalco, en Jamaïque, en 2003.

Cette année, cette entreprise dont le siège social est situé dans l'est de Montréal a obtenu un contrat à long terme pour gérer les projets d'investissements en capital de Highveld Steel and Vanadium Corp. aux installations de Mpumanlanga en Afrique du Sud. Highveld a obtenu 400 millions de sa société-mère, Anglo-American, pour l'optimisation de ses usines. Le vanadium est un métal qu'on utilise comme additif à l'acier et à divers alliages.

Une deuxième base

Après avoir exploré les marchés mondiaux l'an dernier, dont trois missions en Afrique du Sud, BPR-

Bechtel en est venu à la conclusion que ce pays est le meilleur endroit pour y installer sa deuxième base d'expansion, et ce, pour plusieurs raisons: une stabilité politique remarquable, un système démocratique, une sorte de révolution tranquille en cours vers la modernisation qui se fait sans effusion de sang et, bien sûr, des conditions économiques bien précises. Ce pays se situe parmi les dix premiers pays au monde dans la production minière et compte pour 45 % de la production sur le continent africain. À l'heure actuelle, les Chinois ont un immense appétit pour les ressources naturelles, tant en Afrique du Sud que partout ailleurs dans le monde. Bref, les perspectives industrielles de croissance y sont considérables.

BPR-Bechtel s'est installée à Johannesburg cette année en prévoyant un investissement initial d'un million de dollars. Son bureau, qui compte déjà une dizaine de personnes, est dirigé par Denis Rivard, un Québécois qui a une longue expérience dans le génie-conseil ainsi qu'en Afrique du Sud, où il vient de séjourner pendant quelques années. Une dizaine de gros clients ont été dénichés et, en moins de cinq ans, ce bureau pourrait compter 300 employés, dont 90 % seraient des Sud-Africains. Aussi tôt qu'en 2007, la filiale sud-africaine pourrait contribuer à hauteur de 15 % du chiffre d'affaires de BPR-Bechtel, dont l'objectif est de poursuivre sa croissance à un rythme de 20 % par année.

Parmi les autres marchés envisagés pour la poursuite du développement, il y a le Moyen-Orient et la Russie, où la stabilité politique et les lois présentent un niveau élevé d'incertitude pour les investisseurs, la sécurité du personnel, etc.

Les principaux secteurs de spécialité de l'entreprise sont les mines et les métaux, la pétrochimie et la chimie, les services d'ingénierie d'usine, la gestion des programmes d'investissement, l'approvisionnement et la gestion de la construction. Les équipes des différents bureaux contribuent selon les cas et selon leur spécialité propre à des projets en préparation ailleurs. M. Harvie, qui compte lui-même une longue expérience dans les usines de pâtes et papiers, souligne que son équipe compte 300 ingénieurs et techniciens qui ont aussi de l'expertise en ce domaine. Pour l'instant, il attend de voir ce que les papeteries décideront de faire de leurs usines dans le contexte d'une crise importante exacerbée par les pénalités américaines imposées sur le bois d'œuvre et le taux de change.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Selon Carl Grenier, le Canada devrait être plus actif dans les milieux politiques américains en faisant valoir que les intérêts des consommateurs de bois aux États-Unis s'opposent à ceux d'un petit groupe d'entreprises protectionnistes.

Bois d'œuvre: le Canada subirait l'effet de sa riposte

GARY NORRIS

Toronto — Le Canada subirait l'effet de toute riposte envers les États-Unis à la suite de leur refus de se plier à une décision judiciaire dans le dossier du bois d'œuvre, a déclaré un représentant de l'industrie forestière.

Au lieu de cela, le Canada devrait être plus actif dans les milieux politiques américains en faisant valoir que les intérêts des consommateurs de bois aux États-Unis s'opposent à ceux d'un petit groupe d'entreprises protectionnistes, a affirmé hier Carl Grenier, directeur général du Conseil de libre-échange pour le bois d'œuvre.

«Certaines personnes sont à l'aise avec le fait de brandir une menace, surtout quand elle est dirigée contre les États-Unis», a dit M. Grenier, qui a fait ces déclarations lors d'un discours prononcé devant l'Economic Club de Toronto. Son groupe re-

présente des compagnies dont la production de bois d'œuvre compte pour 40 % des exportations vers le marché américain.

«Mais pour un pays comme le Canada, dont l'économie est très liée à celle des États-Unis, un marché 10 fois plus peuplé, cela revient inévitablement à se tirer dans le pied», a-t-il dit.

Une stratégie plus logique consisterait à «transformer ce qui a pris la forme d'une bataille entre les producteurs américains et canadiens de bois d'œuvre en une bataille entre les producteurs américains et les consommateurs américains».

L'ALENA

Et même s'il est tentant d'ouvrir de nouveaux marchés aux exportations canadiennes — particulièrement pour le pétrole et le gaz, «pour lesquels d'autres consommateurs sont prêts à faire la file aux pompes» —, M. Gre-

nier a souligné que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avait été créé à la suite de l'échec de la Troisième option, une stratégie pour la diversification commerciale du gouvernement Trudeau dans les années 1970.

«Dans un avenir rapproché, la plupart de nos œufs vont rester dans le panier commercial des États-Unis», a-t-il dit.

Le premier ministre Paul Martin «reconnaît que, depuis le 10 août, le litige ne porte plus sur le bois d'œuvre mais sur l'ALENA», a ajouté M. Grenier.

À cette date, un comité d'appel de l'ALENA, qui s'est penché sur le dossier, a maintenu un précédent jugement qui avait rejeté les allégations des États-Unis voulant que le Canada ait subventionné injustement le bois d'œuvre.

Presse canadienne

EN BREF

La Fed garde le cap

Pittsburgh — La Réserve fédérale n'est pas encore prête à arrêter sa politique de hausse de taux même si les perspectives restent favorables pour une croissance soutenue accompagnée d'une faible inflation, a estimé hier Donald Kohn, l'un des gouverneurs de la banque centrale américaine. «De toute évidence, nous sommes plus proches des objectifs de notre politique qu'il y a seize mois, mais nous ne sommes pas encore à un point où nous pouvons nous arrêter et laisser l'économie évoluer d'elle-même pour un moment», a déclaré Donald Kohn lors d'un discours à Pittsburgh. — AFP

SNC-Lavalin en Pologne

SNC-Lavalin et l'entreprise polonaise Elektrownia Patnow II (EPII) se sont vu confier un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction de 298 millions pour terminer la construction d'une centrale thermique de 460 mégawatts alimentée au lignite en Pologne. EPII a pour principal investisseur Patnow-Adamow-Konin S.A. (PAK), qui fournit 13 % de l'électricité en Pologne. Une fois terminée, à un coût total d'environ 600 millions, Patnow II sera la centrale alimentée au lignite la plus importante, la plus efficace et la plus écologique de toute la Pologne, a précisé SNC-Lavalin. — PC

Alcan nomme Richard Evans pour succéder à Travis Engen

Alcan a annoncé que son vice-président directeur, Richard Evans, a été choisi pour succéder à son actuel président et chef de la direction Travis Engen qui partira à la retraite à la fin de son contrat en mars prochain. M. Engen avait été nommé président et chef de la direction le 12 mars 2001. Pour faciliter la transition, Alcan a nommé M. Evans au poste de chef de l'exploitation. Celui-ci a aussi été élu au conseil d'administration. Avant cette nomination, Richard Evans a été responsable des quatre groupes d'exploitation d'Alcan à des moments différents. Il est actuellement administrateur de Bowater et de l'Institut international de l'aluminium. — PC

Motorola poursuit le nouveau p.-d.g. de Nortel

Toronto — Le tout nouveau chef de la direction de Nortel Networks, Mike Zafirovski, fait l'objet d'une poursuite de la part de son ancien employeur, Motorola, qui allègue qu'il ne peut se joindre à Nortel en raison d'une clause de non-concurrence.

Nortel a fait part du dépôt de cette poursuite hier soir, après la clôture des marchés boursiers, deux jours à peine après que l'équipementier du secteur des télécommunications eut procédé à la nomination de M. Zafirovski.

Cet Américain de 51 ans, qui était jusqu'en janvier dernier président et chef de l'exploitation de

Motorola, doit succéder le 15 novembre à Bill Owens comme p.-d.g. de Nortel.

Dans sa poursuite, Motorola accuse M. Zafirovski de bris de contrat. Selon la société américaine, le passage de M. Zafirovski chez Nortel se traduirait inévitablement par un transfert d'informations stratégiques importantes.

Motorola réclame notamment une injonction qui empêcherait M. Zafirovski de se joindre à Nortel avant une période de deux ans. La poursuite ne vise pas directement la société Nortel.

Presse canadienne

Les poursuites contre Norbourg continuent

Les faillites successives du groupe Norbourg et de son p.-d.g. Vincent Lacroix ne devraient pas empêcher les investisseurs floués de se tourner vers les tribunaux afin d'obtenir un dédommagement pour les pertes qu'ils ont subies, soutient l'avocat Yves Lauzon qui pilote un recours collectif en leur nom.

En vertu de la Loi sur les faillites et l'insolvabilité, toutes les procédures juridiques en cours contre une personne ou une compagnie qui fait faillite sont suspendues pendant que le syndic procède à la liquidation ordonnée de ses biens. Si cette disposition s'appliquait dans le cas de Norbourg, ni l'entreprise de services financiers ni son controversé fondateur ne pourraient plus faire l'objet de poursuites.

Or ils sont tous deux visés par la procédure de M. Lauzon. Ils figurent aussi, avec les fonds Norbourg, Evolution et Portfolio, parmi les entités qu'entend poursuivre l'Autorité des marchés financiers (AMF) au nom des quelque 9200 personnes qui ont perdu une partie de leur épargne dans le scandale découvert à la fin du mois d'août.

Hier, l'avocat de l'étude Lauzon Bélanger a néanmoins assuré que les démarches entreprises au nom des épargnants se poursuivaient comme prévu.

Le procureur montréalais a rappelé que le recours collectif visait plusieurs «parties solidaires» à Norbourg et à Vincent Lacroix, dont le gardien de valeur Northern Trust

et deux bureaux de vérificateurs qui ne sont pas en faillite. «Si vous poursuivez une personne, une seule, et qu'elle fait faillite, et que votre poursuite est directement reliée à son patrimoine, là il y a suspension. Mais dans notre cas je n'anticipe pas d'avis. Et si nous en recevons un, nous allons le contester avec vigueur», a-t-il insisté.

Selon lui, les faillites de Norbourg et de Lacroix devraient par ailleurs avoir peu de conséquences sur le portefeuille des investisseurs. «Les gens qu'on représente ne sont pas des créanciers. Ce sont des gens qui ont un recours sur le détournement de fonds qu'ils avaient confié pour gestion», a-t-il fait valoir.

Les arguments de M. Lauzon rejoignent ceux de l'AMF qui a rappelé, par la voix de son porte-parole Christian Barrette, que ses éventuels recours «pourraient viser toute partie impliquée de près ou de loin au dossier».

L'Autorité a toutefois répété qu'elle souhaitait que Revenu Québec — qui a provoqué la faillite personnelle de Vincent Lacroix mardi — prenne en considération les malheurs des clients de la firme. Le fisc québécois espère récupérer une partie ou la totalité des 18,6 millions que lui doit Vincent Lacroix. L'organisme qui est normalement le créancier prioritaire en cas de faillite et pourrait mettre la main sur l'essentiel du produit de la vente des biens et propriétés du financier.

Presse canadienne

ABONNEZ-VOUS
ET ÉCONOMISEZ
JUSQU'À 38 %
SUR LE PRIX EN KIOSQUE

LE DEVOIR

♦ On n'est jamais trop curieux ♦

De plus, bénéficiez des privilèges aux abonnés sur le site www.ledevoir.com
APPELEZ DÉS MAINTENANT AU SERVICE À LA CLIENTÈLE
Montréal : 514-985-3355 | Sans frais : 1 800 463-7559 | www.ledevoir.com

ÉCONOMIE

COPE

SUITE DE LA PAGE B 1

avait donné à Telus un réseau national lui permettant de rivaliser avec des concurrents tels que Microcell, Rogers et Bell.

Telus avait aussitôt confié à M. Cope la direction de toutes ses activités de téléphonie sans fil.

Telus Mobilité a été l'un des moteurs de la croissance du grou-

pe Telus au cours des dernières années. Dans les plus récents résultats trimestriels, rendus publics en août, Telus indiquait que sa division de téléphonie sans fil représentait environ 40 % de ses revenus, qui ont franchi la barre des deux milliards au cours de la période de trois mois qui a pris fin le 30 juin.

Le chef de la direction de Telus,

Darren Entwistle, s'est montré bon joueur en commentant le départ de son p.-d.g. « M. Cope est un intervenant exceptionnellement doué de l'industrie canadienne des télécommunications et il manquera à l'excellente équipe de direction de Telus Corporation », a-t-il indiqué dans un communiqué.

Presse canadienne

SUITE DE LA PAGE B 1

secteur qui connaît la plus forte croissance des marchés de capitaux », a dit M. Nesbitt lors d'une allocution présentée par la section québécoise de l'Institut des secrétaires et administrateurs du Canada. Les deux hommes étaient assis à la même table.

Depuis 1999, Toronto et Montréal travaillent chacune de leur côté. Dans le cadre de la grande réorganisation des marchés, on a laissé Toronto se charger des actions des grandes entreprises, alors que Montréal a pris l'obscur mais florissant secteur des produits dérivés, soit les options de vente et d'achat de même que les contrats à terme. Les actions des petites entreprises se sont retrouvées dans l'Ouest canadien.

Fin du monopole

Or le monopole de Montréal en la matière prend fin en 2009 et M. Nesbitt, entré en fonction en décembre 2004, a annoncé ses couleurs quatre mois plus tard. « La sous-performance du Canada dans ce domaine constitue une occasion ratée de taille gargantuesque, avait-il dit lors de son tout premier discours. Dans quatre ans, nous nous assurerons de mettre rapidement sur pied nos activités en produits dérivés. Certains ont immédiatement vu en cette déclaration un aperçu de ce qui pourrait suivre: la prise de contrôle de la BdeM par Bay Street. Pour l'instant, la chose est impossible puisque aucun actionnaire de la BdeM ne peut en détenir plus de 10 %.

M. Nesbitt, qui a dit ne pas avoir discuté avec la BdeM à ce sujet, a indiqué lors d'un point de presse que la Bourse de Toronto n'a pas le choix de se lancer dans les produits dérivés en raison de la concurrence boursière à l'échelle mondiale. « On a trois avenues: on peut bâtir, on peut acheter ou on peut mettre sur pied une coentreprise. On ne regarde pas ça en pensant à la Bourse de Montréal, mais en pensant aux impératifs de nos clients et de notre marché. Ceci étant dit, on aime beaucoup travailler avec la BdeM et on le fait souvent, par exemple en ce qui concerne la question de l'heure avancée. »

Et à quelle réaction politique s'attendrait-il dans

BOURSE

l'éventualité d'une tentative d'acquisition visant la BdeM? « La règle des 10 % ne peut être modifiée que par les autorités réglementaires. Il y a donc un mécanisme de sûreté pour assurer que tout se déroule dans le meilleur intérêt des parties concernées, d'un point de vue politique et réglementaire, a dit M. Nesbitt. Je ne dis pas que ça va arriver, mais ça n'arriverait que si c'était dans l'intérêt du Québec, que s'il y avait quelque chose de positif. Mais on n'en a même pas parlé. »

Le président de la Bourse de Toronto a par ailleurs estimé qu'il faut plus de réciprocité entre le Canada et les États-Unis. L'un des grands défis, a dit M. Nesbitt, consiste entre autres à rejoindre les courtiers américains par-delà la réglementation contraignante en vigueur là-bas. « On est bien contents lorsque le Nasdaq fait des affaires au Québec ou au Canada, mais on ne devrait céder ce terrain aux Américains que s'ils nous donnent la même chose en échange, que s'ils nous donnent accès. C'est justement de ça que les autorités réglementaires canadiennes devraient discuter avec leurs vis-à-vis américains. »

Notons que M. Nesbitt a longuement chanté les louanges de l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui supervise le secteur des valeurs mobilières. Prê de dire comment il pouvait à la fois vanter une agence locale tout en souhaitant la mise sur pied d'une agence unique qui couvrirait le pays tout entier, M. Nesbitt a dit qu'« on a d'excellentes relations avec eux, et on travaille avec ce qu'on nous donne ». L'AMF, a-t-il dit dans son discours, est un modèle de « simplification, de clarification et de renforcement » du système réglementaire. De plus, elle « confronte rapidement et énergiquement les infractions et met la clé dans les entreprises qui contreviennent aux lois des valeurs mobilières ».

M. Nesbitt a également parlé des fiducies de revenu, devenues très populaires mais sur lesquelles Ottawa veut se pencher. Ces fiducies, qui offrent des avantages fiscaux, sont le fruit d'une « fantastique innovation », a-t-il dit, et constituent un outil « très positif » pour les entreprises et les investisseurs.

Le Devoir

AUTOMOBILE

« Une technologie de niche »

SUITE DE LA PAGE B 1

hybrides à essence sont peut-être une bonne solution là où le diesel n'est pas populaire. « Mais il n'y a aucune raison de la développer dans les marchés dominés par le diesel » comme l'Europe, estime-t-il.

Quant aux piles à combustible, M. Folz ne voit « aucune application possible pour notre industrie avant au moins quinze ans ». « Pour l'instant, elles posent deux gros problèmes: d'abord leur coût, ensuite savoir d'où provient l'hydrogène et où le stocker », a expliqué M. Folz, présent au TMS.

« Malgré le débat actuel, la technologie hybride ne sera au final qu'une technologie de niche », a renchéri le patron du groupe allemand BMW Helmut Panke, évo-

quant les prix élevés de ce type de moteur.

BMW a signé en septembre un accord avec l'américain General Motors et le germano-américain DaimlerChrysler pour le développement et la production de moteurs hybrides.

Mais selon M. Panke, « le défi de base pour toute l'industrie reste d'améliorer les économies en carburant » des moteurs classiques. « Chaque constructeur disposera d'un ou peut-être de deux véhicules hybrides dans sa gamme au cours des cinq prochaines années, mais le volume en lui-même ne dépassera pas les 5 % du marché mondial sur le long terme », a-t-il pronostiqué.

Les voitures hybrides « peuvent être utiles dans des situations telles que les embouteillages de Tokyo, de

Londres ou de Francfort. Mais pourquoi le fermier du Montana ou du Wyoming devrait-il payer le surcoût de ce système sans en tirer le moindre avantage? », s'est-il interrogé.

Carlos Ghosn, patron du japonais Nissan et du français Renault, reste moins engagé sur la question. « Pour ce qui est des voitures concept, tout le monde est sur un pied d'égalité. Mais la réalité est différente », a-t-il affirmé au TMS.

Moteur hybride ou classique, « le gagnant sera celui qui trouvera la bonne voiture », économe en carburant et à un prix abordable, a plaidé M. Ghosn.

Le TMS, ouvert hier pour la presse seulement, sera accessible au grand public à partir de samedi et jusqu'au 6 novembre.

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-055 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-053 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-051 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-052 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-054 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-056 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-057 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-058 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-059 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Claude Favreau, Marjorie Abran, Yves Plamondon, Diane Pélissier, Jean-Baptiste Plamondon, Lorraine Plamondon, Lucien Cloutier, Hélène Joubert, Jean-François Picard, Claire Lafleur, Germaine Moreau, Nicole Mercier, Robert Simpson, Lise Simpson, Sylvain Roy, Chantal Roy, Jean-Louis Bertrand, Lucienne Picard, Claire Lafleur, Gilles Cloutier, Francine Lanthier, Sylvain Chartrand, Chantal Savoie, Robert Galarneau, Richard Boucher, Raymond Paradis, Manon St-Pierre, Charles Goudreau, Denis Goudreau, Lynn Genois, Remedios Ramos, Yves Labrecque, André Tremblay, Ginette Lapierre, Pierre Cléroux, Francine Cléroux, Madeleine Poirier, Gilles Lachance, Gisèle Lachance, Richard Emmons, Thomas L'Heureux, Michel Suzias, Richard Oulmet, Michèle Charbonneau, Michel Cloutier, Claire Marilla, Marie-Fortin, Lucie Proven, Guy St-Jean, Martin Kilmer, Joceline E. Jarvis, José Vidal et Joceline Rochon.

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Jean-Baptiste Plamondon, Lorraine Plamondon, Lucien Cloutier, Hélène Joubert, Jean-François Picard, Claire Lafleur, Germaine Moreau, Nicole Mercier, Robert Simpson, Lise Simpson, Sylvain Roy, Chantal Roy, Jean-Louis Bertrand, Lucienne Picard, Claire Lafleur, Gilles Cloutier, Francine Lanthier, Sylvain Chartrand, Chantal Savoie, Robert Galarneau, Richard Boucher, Raymond Paradis, Manon St-Pierre, Charles Goudreau, Denis Goudreau, Lynn Genois, Remedios Ramos, Yves Labrecque, André Tremblay, Ginette Lapierre, Pierre Cléroux, Francine Cléroux, Madeleine Poirier, Gilles Lachance, Gisèle Lachance, Richard Emmons, Thomas L'Heureux, Michel Suzias, Richard Oulmet, Michèle Charbonneau, Michel Cloutier, Claire Marilla, Marie-Fortin, Lucie Proven, Guy St-Jean, Martin Kilmer, Joceline E. Jarvis, José Vidal et Joceline Rochon.

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Jean-Baptiste Plamondon, Lorraine Plamondon, Lucien Cloutier, Hélène Joubert, Jean-François Picard, Claire Lafleur, Germaine Moreau, Nicole Mercier, Robert Simpson, Lise Simpson, Sylvain Roy, Chantal Roy, Jean-Louis Bertrand, Lucienne Picard, Claire Lafleur, Gilles Cloutier, Francine Lanthier, Sylvain Chartrand, Chantal Savoie, Robert Galarneau, Richard Boucher, Raymond Paradis, Manon St-Pierre, Charles Goudreau, Denis Goudreau, Lynn Genois, Remedios Ramos, Yves Labrecque, André Tremblay, Ginette Lapierre, Pierre Cléroux, Francine Cléroux, Madeleine Poirier, Gilles Lachance, Gisèle Lachance, Richard Emmons, Thomas L'Heureux, Michel Suzias, Richard Oulmet, Michèle Charbonneau, Michel Cloutier, Claire Marilla, Marie-Fortin, Lucie Proven, Guy St-Jean, Martin Kilmer, Joceline E. Jarvis, José Vidal et Joceline Rochon.

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Jean-Baptiste Plamondon, Lorraine Plamondon, Lucien Cloutier, Hélène Joubert, Jean-François Picard, Claire Lafleur, Germaine Moreau, Nicole Mercier, Robert Simpson, Lise Simpson, Sylvain Roy, Chantal Roy, Jean-Louis Bertrand, Lucienne Picard, Claire Lafleur, Gilles Cloutier, Francine Lanthier, Sylvain Chartrand, Chantal Savoie, Robert Galarneau, Richard Boucher, Raymond Paradis, Manon St-Pierre, Charles Goudreau, Denis Goudreau, Lynn Genois, Remedios Ramos, Yves Labrecque, André Tremblay, Ginette Lapierre, Pierre Cléroux, Francine Cléroux, Madeleine Poirier, Gilles Lachance, Gisèle Lachance, Richard Emmons, Thomas L'Heureux, Michel Suzias, Richard Oulmet, Michèle Charbonneau, Michel Cloutier, Claire Marilla, Marie-Fortin, Lucie Proven, Guy St-Jean, Martin Kilmer, Joceline E. Jarvis, José Vidal et Joceline Rochon.

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Jean-Baptiste Plamondon, Lorraine Plamondon, Lucien Cloutier, Hélène Joubert, Jean-François Picard, Claire Lafleur, Germaine Moreau, Nicole Mercier, Robert Simpson, Lise Simpson, Sylvain Roy, Chantal Roy, Jean-Louis Bertrand, Lucienne Picard, Claire Lafleur, Gilles Cloutier, Francine Lanthier, Sylvain Chartrand, Chantal Savoie, Robert Galarneau, Richard Boucher, Raymond Paradis, Manon St-Pierre, Charles Goudreau, Denis Goudreau, Lynn Genois, Remedios Ramos, Yves Labrecque, André Tremblay, Ginette Lapierre, Pierre Cléroux, Francine Cléroux, Madeleine Poirier, Gilles Lachance, Gisèle Lachance, Richard Emmons, Thomas L'Heureux, Michel Suzias, Richard Oulmet, Michèle Charbonneau, Michel Cloutier, Claire Marilla, Marie-Fortin, Lucie Proven, Guy St-Jean, Martin Kilmer, Joceline E. Jarvis, José Vidal et Joceline Rochon.

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Jean-Baptiste Plamondon, Lorraine Plamondon, Lucien Cloutier, Hélène Joubert, Jean-François Picard, Claire Lafleur, Germaine Moreau, Nicole Mercier, Robert Simpson, Lise Simpson, Sylvain Roy, Chantal Roy, Jean-Louis Bertrand, Lucienne Picard, Claire Lafleur, Gilles Cloutier, Francine Lanthier, Sylvain Chartrand, Chantal Savoie, Robert Galarneau, Richard Boucher, Raymond Paradis, Manon St-Pierre, Charles Goudreau, Denis Goudreau, Lynn Genois, Remedios Ramos, Yves Labrecque, André Tremblay, Ginette Lapierre, Pierre Cléroux, Francine Cléroux, Madeleine Poirier, Gilles Lachance, Gisèle Lachance, Richard Emmons, Thomas L'Heureux, Michel Suzias, Richard Oulmet, Michèle Charbonneau, Michel Cloutier, Claire Marilla, Marie-Fortin, Lucie Proven, Guy St-Jean, Martin Kilmer, Joceline E. Jarvis, José Vidal et Joceline Rochon.

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Jean-Baptiste Plamondon, Lorraine Plamondon, Lucien Cloutier, Hélène Joubert, Jean-François Picard, Claire Lafleur, Germaine Moreau, Nicole Mercier, Robert Simpson, Lise Simpson, Sylvain Roy, Chantal Roy, Jean-Louis Bertrand, Lucienne Picard, Claire Lafleur, Gilles Cloutier, Francine Lanthier, Sylvain Chartrand, Chantal Savoie, Robert Galarneau, Richard Boucher, Raymond Paradis, Manon St-Pierre, Charles Goudreau, Denis Goudreau, Lynn Genois, Remedios Ramos, Yves Labrecque, André Tremblay, Ginette Lapierre, Pierre Cléroux, Francine Cléroux, Madeleine Poirier, Gilles Lachance, Gisèle Lachance, Richard Emmons, Thomas L'Heureux, Michel Suzias, Richard Oulmet, Michèle Charbonneau, Michel Cloutier, Claire Marilla, Marie-Fortin, Lucie Proven, Guy St-Jean, Martin Kilmer, Joceline E. Jarvis, José Vidal et Joceline Rochon.

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Jean-Baptiste Plamondon, Lorraine Plamondon, Lucien Cloutier, Hélène Joubert, Jean-François Picard, Claire Lafleur, Germaine Moreau, Nicole Mercier, Robert Simpson, Lise Simpson, Sylvain Roy, Chantal Roy, Jean-Louis Bertrand, Lucienne Picard, Claire Lafleur, Gilles Cloutier, Francine Lanthier, Sylvain Chartrand, Chantal Savoie, Robert Galarneau, Richard Boucher, Raymond Paradis, Manon St-Pierre, Charles Goudreau, Denis Goudreau, Lynn Genois, Remedios Ramos, Yves Labrecque, André Tremblay, Ginette Lapierre, Pierre Cléroux, Francine Cléroux, Madeleine Poirier, Gilles Lachance, Gisèle Lachance, Richard Emmons, Thomas L'Heureux, Michel Suzias, Richard Oulmet, Michèle Charbonneau, Michel Cloutier, Claire Marilla, Marie-Fortin, Lucie Proven, Guy St-Jean, Martin Kilmer, Joceline E. Jarvis, José Vidal et Joceline Rochon.

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Jean-Baptiste Plamondon, Lorraine Plamondon, Lucien Cloutier, Hélène Joubert, Jean-François Picard, Claire Lafleur, Germaine Moreau, Nicole Mercier, Robert Simpson, Lise Simpson, Sylvain Roy, Chantal Roy, Jean-Louis Bertrand, Lucienne Picard, Claire Lafleur, Gilles Cloutier, Francine Lanthier, Sylvain Chartrand, Chantal Savoie, Robert Galarneau, Richard Boucher, Raymond Paradis, Manon St-Pierre, Charles Goudreau, Denis Goudreau, Lynn Genois, Remedios Ramos, Yves Labrecque, André Tremblay, Ginette Lapierre, Pierre Cléroux, Francine Cléroux, Madeleine Poirier, Gilles Lachance, Gisèle Lachance, Richard Emmons, Thomas L'Heureux, Michel Suzias, Richard Oulmet, Michèle Charbonneau, Michel Cloutier, Claire Marilla, Marie-Fortin, Lucie Proven, Guy St-Jean, Martin Kilmer, Joceline E. Jarvis, José Vidal et Joceline Rochon.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-051 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-052 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-053 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-054 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-055 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-056 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-057 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-058 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-059 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

A : ARTHUR ANDERSEN INC., Laurin Dupuis, Hélène Dupuis, Nathalie Laporte, John Garner, Erik Carlson, Hélène Robitaille, Hugues Ouellette, Michel Pinteau, Lise Leduc, Arthur Simonon, Claudette Simonon, 2733-8086 QUÉBEC INC., Peter Kopck, Anna Rymkiewicz, France-Joséph Constance, Mireille Constance, Jean-Guy Bruneau, Danielle Robin, Roy Cléroux, Sylvain Dion, Susan Ashbrook, Richard Vallancourt, Carmin Vallancourt, Pierre Larivière, Géraldine Clère, Jacques Ouellette, Monique Ouellette, Georges Karam, Suzanne Latonde, Océan Bégin, Rita Brisson, Donald Oswald, Barbara Oswald, Jean-Marie Roy, Johanne Roy, Bruno Desautels, Madeleine Desautels, Ronald Pineau, Gabriel Robitaille, Pierre Martineau, Marie-Thérèse Martineau, Hélène Chouinard, André Chouinard, Lucie Chouinard, Lisa Caron, Hélène Hémon, Catherine Hémon et Solange Paquin.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

Ordre est donné de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, J7Y 4Z1, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Si les défendeurs comparassent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 novembre 2005 à 9 h 00, en salle B1 04, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-051 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-052 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-053 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, de qualité d'administrateur d'office des biens de COGESTANT INC. et ALS Défendeurs et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE Mis en cause ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE N° 700-17-00297-054 COUR SUPÉRIEURE SYNDICAT-DES-COPROPRIÉTAIRES-DOMAINES-MONT-PLAISANT Demanderesse vs. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC,

LES SPORTS

ET PUIS EUH



Jean Dion

On la regarde aller

Un nombre incalculable de pages de la littérature américaine font la part belle au merveilleux monde du sport™, surtout au baseball pour des raisons générales de, ben, d'américanité. Parmi celles-ci, il serait dommage que vous ne parcouriez pas un jour le délirant prologue d'*Underworld*, l'indescriptible et magistrale brique de Don DeLillo qui survole un demi-siècle d'États-Unis sur fond de guerre nucléaire, à travers les déchets qui s'amoncellent et dont le fil conducteur est une balle de baseball.

Polo Grounds de New York, 3 octobre 1951. (Le Polo Grounds était situé dans le nord de Manhattan, mais ne le cherchez pas trop lors de votre prochain séjour à N.Y., il n'existe plus depuis longtemps. Un beau terrain tout croche comme on les aime, avec des clôtures à 280 pieds aux lignes de démarcation et un trou de 500 pieds et quelques au champ centre qui a achevé de rendre Willie Mays célèbre.) Troisième et décisif match d'une série suicide entre les Giants de New York et les Dodgers de Brooklyn, qui ont terminé à égalité au premier rang dans la Ligue nationale. DeLillo s'amuse à placer Frank Sinatra, Jackie Gleason, J. Edgar Hoover et Toots Shor dans les gradins, et la truculence ne donne pas sa place.

En fin de neuvième, les Giants tirent de l'arrière 4-2 et il y a un retrait et deux hommes à bord lorsque Bobby Thomson se présente à la plaque. A 15h47 locales, avec un compte de 0 et 1, il expédie la rapide de Ralph Branca dans les gradins du champ gauche, et les Giants l'emportent 5-4 pour passer à la Série mondiale. A la station de radio WMCA, le descripteur Russ Hodges, d'ordinaire calme et pondéré, s'enflamme. «The Giants win the pennant! The Giants win the pennant! The Giants win the pennant!» L'événement passera à la postérité sous l'appellation *The Shot Heard 'Round the World*, une allusion à un poème de Ralph Waldo Emerson sur la bataille d'Old North Bridge qui a marqué, en 1775, le début de la guerre d'Indépendance aux États-Unis. Je peux d'ailleurs vous réciter le poème en chantant si vous voulez, mais je pense que vous ne voulez pas.

Bref, c'est l'itinéraire de la balle du circuit de Thomson, d'abord récupérée par un jeune Noir de Harlem entré sans billet dans le stade, que l'on suit dans le roman (disponible en français sous le titre *Outremonde*, soit dit en passant, mais je vous préviens, un récit de baseball traduit en France induit une assez stridente douleur dans le mental). Un roman, vous l'ai-je dit, monumental, à décoller la tapisserie. Même la photo noir et blanc de la page frontispice prête à l'hallucination: à l'avant-plan, le clocher d'une petite église surmonté d'une croix; à l'arrière, les tours du World Trade Center dont le sommet se perd dans le brouillard; sur la droite, au loin, la silhouette d'un oiseau toutes ailes déployées qui semble se diriger tout droit vers le gratte-ciel.

Ça ne s'invente juste pas. Et, pour ceux qui seraient tentés d'y voir une facile récupération de l'histoire, mentionnons que le bouquin et la photo ont été publiés en... 1998.

Bon, tout ça pour dire quoi, au juste? Que la littérature est source de grandioses émotions, certes (veillons-en pour preuve le *Guide de l'auto*), mais peut-être pas autant que le coup de circuit survenu dans des circonstances dramatiques. Je songeais à cela, l'autre soir, en lisant d'un œil les œuvres complètes de Teilhard de Chardin et en écoutant de l'autre la retransmission du match Houston-St. Louis, le tout en sirotant des chips au vinaigre sans agents de conservation. Les Astros, qui n'ont jamais accédé à la Série mondiale bien que leur naissance remonte à 1962, menaient trois matchs à un et quatre points à deux dans la cinquième épisode de la série de championnat de la LN, avec deux retraits en neuvième manche et personne sur les sentiers et deux prises contre le frappeur. Puis, paf, un simple, un but sur balles, et voici le gros Pujols qui arrive et me te vous expédie la garnotte loin, loin, encore plus loin que ça au champ gauche. Final, 5-4 Cards, et un autre match hier soir. Comment cela s'est-il pu? Bravo: parce qu'il n'y a pas d'horloge au baseball. C'est ce qu'a dit Rodger à la télé, ça doit être vrai.

Vous dire, l'instant d'un instant, en contemplant le vol de la peau de vache frictionnée à la boue de la rivière Delaware, j'ai emprunté la posture de Proust avec ses madeines et me suis senti tout projeté rétrospectivement dans le continuum temps. (Quoique le vieux Marcel ait plutôt témoigné de sa passion pour le football américain dans son inoubliable *Du côté de chez Lynn Swann*, un portrait des Steelers de la grande époque, et quoique ma propre autobiographie à venir, un best-seller du tonnerre avant même que d'être écrit, commencera plutôt par «Longtemps, je me suis levé tard...») C'était un lundi, comme lundi passé, en octobre, comme l'octobre présent. En 1981. Nos Expos n'étaient jamais allés à la Série mondiale et en étaient tout près. Puis voilà, neuvième manche du cinquième match, Rick Monday est passé par là, et je n'ai juste pas la force de vous raconter la suite. (Alors que Proust, lui, ne s'est vraiment pas gêné.)

Le coup de circuit, il faut en alerter la population, est un phénomène particulier qui confine à la destinée de l'humain. Si si, je dispose de sources formelles à ce sujet. Il reflète la puissance de l'un mais surtout l'impuissance de l'autre. L'homme qui se déploie en défensive, aussi talentueux soit-il, n'y peut rien. Jacques Doucet a trouvé l'expression idoine pour rendre la situation: «On la regarde aller». On la regarde aller, et c'est tout. Le circuit est en même temps le jeu total et un non-jeu. Le circuit rend full frue sa victime. Recueillons-nous un instant pour y penser si vous le voulez bien, avec à l'esprit les grands coups de l'histoire, Thomson en 1951, Bill Mazeroski en 1960, Carlton Fisk en 1975, Reggie Jackson en 1977, Monday en 1981, Kirk Gibson en 1988, Joe Carter en 1993, mais je pense que vous ne le voulez pas tant que ça.

Une chance qu'il y a du hockey excitant avec une horloge pour nous empêcher de lire des œuvres complètes en l'écoutant et nous rappeler qu'il est devenu tristement cool d'être pressé.

jdion@ledevoir.com

LE CANADIEN

En attendant le retour de Zednik, Perezhogin continue d'impressionner

ROBERT LAFLAMME

Richard Zednik piaffe d'impatience de revenir au jeu chez le Canadien et c'est compréhensible. De la façon dont joue son remplaçant Alexander Perezhogin, l'aïlier droit slovaque ne reprendra peut-être pas sa place au sein du premier trio sur-le-champ.

Claude Julien a désamorcé la situation qui s'annonce explosive, hier, en affirmant qu'il s'agit du meilleur scénario pour l'équipe.

«J'ai hâte au retour de Richard, a déclaré l'entraîneur. N'allez pas croire qu'il n'a plus sa place avec nous. Il a été notre meilleur buteur au cours des dernières saisons. Il ne va pas écopé à son retour.»

«Le temps venu, nous allons prendre les décisions qui s'imposent», a-t-il ajouté. Blessé à l'aîne à l'ouverture de la saison, Zednik a recommencé à patiner en solitaire cette semaine. Il pourrait reprendre l'entraînement avec ses coéquipiers sous peu, mais il devrait manquer le prochain match du Tricolore, samedi, contre les Islanders de New York.

Hier, Julien n'a pas tari d'éloges à l'endroit de Perezhogin, qui ne cesse d'impressionner aux côtés du capitaine Saku Koivu et d'Alex Kovalev. Le jeune Russe montre une fiche de trois buts et autant

de passes en six matchs, comme Koivu. Il a été blanchi à une seule reprise.

Contre les Bruins de Boston mardi, il a enfilé le but victorieux, en plus d'orchestrer une belle pièce sur la séquence du but de Koivu.

«Il est en voie de se gagner un poste dans un des deux premiers trios», a souligné Julien, en laissant entendre que Perezhogin pourrait évoluer à la gauche des Mike Ribeiro et Michael Ryder au retour de Zednik.

Julien a souligné que le deuxième choix du Canadien en 2001 (25^e au total) affiche les qualités qu'on lui connaissait. Plus à l'aise qu'au cours du camp, il s'implique beaucoup et n'a pas peur d'aller dans les coins.

«Ce n'est pas un joueur timide, a-t-il mentionné. Il a d'ailleurs marqué deux de ses trois buts tout près du filet. La saison est longue, mais ce sera intéressant de suivre sa progression.»

Koivu et Kovalev ne cachent pas leur admiration à l'endroit de leur coéquipier recruté. «Il provoque des choses, a dit le Finlandais. C'est impressionnant de voir un jeune comme lui se distinguer sur une longue séquence.»

Kovalev le mentor

Perezhogin, en plus d'être talentueux,

montre qu'il apprend vite. Il est ouvert aux directives qu'on lui donne et la bonne communication entre les trois joueurs représente la clé de la réussite du trio, selon Kovalev.

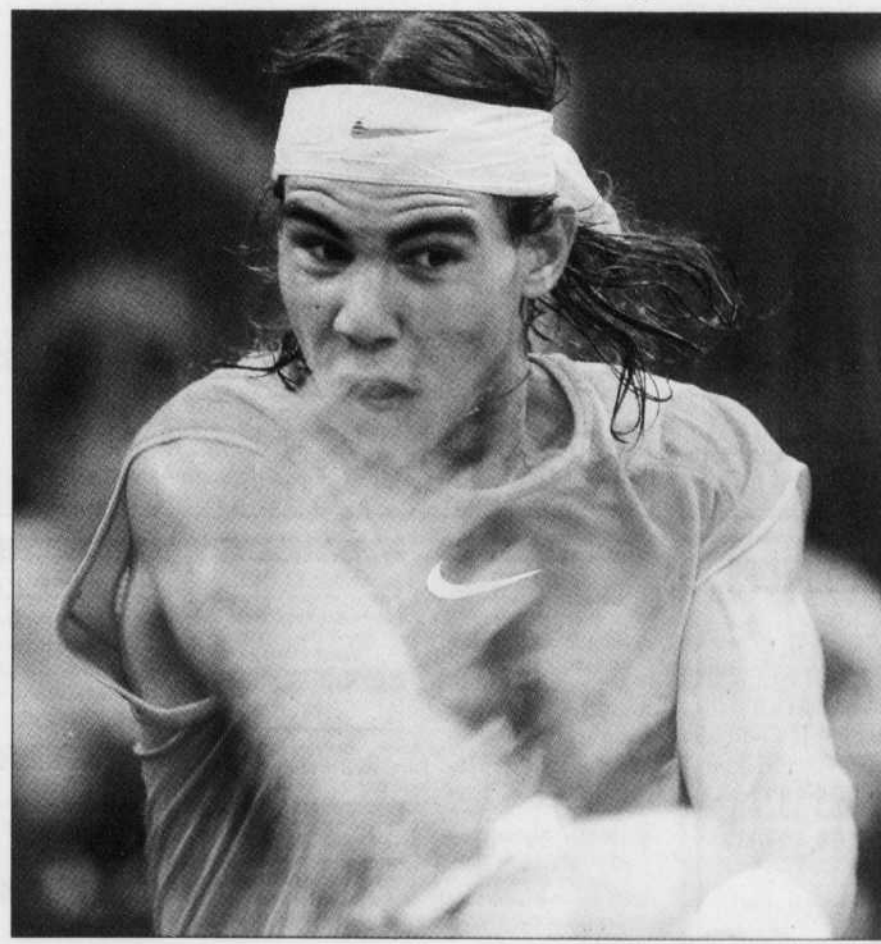
«On se parle beaucoup et on n'hésite pas à changer des choses quand ça va moins bien. Je trouve qu'il apprend beaucoup plus vite que je l'ai fait à mes débuts, a-t-il ajouté. Il a compris que le hockey est un jeu simple. Moi, il m'arrivait de tenter de déjouer tous mes adversaires en même temps.»

Kovalev a pris son compatriote sous son aile. Il l'aide à comprendre ce qui se passe autour de lui et à se faire comprendre. Même s'il a évolué à Hamilton pendant une saison en 2003-04, Perezhogin ne maîtrise pas bien l'anglais. «Il n'aura pas de problèmes tant qu'il va essayer de communiquer avec les autres, que ce soit à l'aide de gestes ou d'un seul mot. Peu importe la langue qu'on parle, on finit toujours par se comprendre.»

Kovalev lui dit aussi de ne pas s'en faire avec l'éventuel retour de Zednik. «Possiblement qu'on ne démembre pas le trio dès le retour de Richard. Il aura besoin de quelques matchs avant de retrouver sa forme optimale. D'ici là, Alexander doit continuer de jouer comme il le fait.»

Presse canadienne

Dur retour au pays



SERGIO PEREZ REUTERS

RAFAEL NADAL a défait Victor Hanescu 7-6 (5), 6-3 dans un match de deuxième ronde du Masters de Madrid, à son premier match dans son pays natal depuis sa victoire à Roland-Garros. L'Espagnol ne s'était pas entraîné pendant trois semaines à cause d'une tendinite à un genou. «Ce ne fut pas un match facile. J'étais un peu nerveux, un peu lent», a-t-il confié. Nikolay Davidenko (troisième tête de série), Guillermo Coria (n° 4) et Mariano Puerta (n° 6) ont aussi progressé à la troisième ronde, mais Gaston Gaudio (n° 7) a perdu 7-6 (4), 6-2 aux mains de Jose Acasuso, ce qui nuit à ses chances d'accéder à la finale Masters Cup qui sera disputée le mois prochain à Shanghai. Quatre joueurs sont déjà assurés d'y prendre part, soit Nadal, Roger Federer, Marat Safin et Andy Roddick.

EN BREF

JO de Turin: le Canada dresse une liste préliminaire

Calgary — Sidney Crosby ainsi que quatre autres recrues, Jeff Carter, Michael Richards, Dion Phaneuf et Cam Ward, de même que José Théodore, Sheldon Souray et Michael Ryder du Canadien, et les Québécois Daniel Brière et Pierre-Marc Bouchard font partie de la liste des 81 joueurs susceptibles d'être choisis pour représenter le Canada aux Jeux olympiques de Turin en février. Du groupe, seul Théodore a été invité au camp d'évaluation tenu cet été. La liste, rendue officielle hier, comprend neuf gardiens, 23 défenseurs et 49 attaquants. Les 23 joueurs qui seront ultimement retenus par aller à Turin doivent être inscrits sur cette liste préliminaire. Ces 81 joueurs deviennent aussi sujets à subir des tests de dopage imprévus. Parmi les quelques joueurs les plus susceptibles d'être retenus même s'ils n'ont pas été invités au camp estival, il y a les attaquants Jason Spezza, Eric Lindros, Paul Kariya, Jason Allison, Mark Recchi, Brendan Shanahan, et les défenseurs Bryan McCabe et Eric Desjardins. La sélection finale de chaque pays doit être annoncée au plus tard le 22 décembre. — PC

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est					
	G	P	DPF	BP	BC Pts
Ottawa	5	0	0	23	10 10
Montréal	5	2	0	21	18 10
Buffalo	4	2	0	19	18 8
Toronto	3	1	2	27	19 8
Boston	3	4	0	22	25 6

Section Atlantique

N.Y. Rangers	4	1	2	25	15 10
Philadelphie	3	2	0	21	17 6
New Jersey	3	3	0	16	21 6
N.Y. Islanders	2	3	0	14	19 4
Pittsburgh	0	2	4	17	27 4

Section Sud-Est

Tampa Bay	3	2	2	17	17 8
Floride	4	4	0	16	18 8
Caroline	3	2	0	20	13 6
Washington	3	4	0	18	33 6
Atlanta	2	4	0	17	22 4

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	6	1	0	27	15 12
Nashville	5	0	0	20	13 10
Chicago	2	5	0	20	27 4
St. Louis	1	4	0	15	21 2
Columbus	1	5	0	11	19 2

Section Nord-Ouest

Vancouver	5	1	1	26	21 11
Minnesota	3	2	1	21	13 7
Edmonton	3	3	1	18	21 7
Colorado	2	2	1	19	17 5
Calgary	2	4	1	17	25 5

Section Pacifique

Los Angeles	4	2	0	17	15 8
Dallas	4	2	0	18	18 8
San Jose	3	2	1	22	27 7
Phoenix	3	4	1	18	20 7
Anaheim	2	2	1	14	17 5

Hier

N.Y. Islanders à N.Y. Rangers
Anaheim à St. Louis
San Jose au Minnesota
Los Angeles au Colorado

Aujourd'hui

Buffalo à Boston, 19h
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders, 19h
Tampa Bay à Atlanta, 19h
Washington en Floride, 19h
Caroline à Toronto, 19h30
New Jersey à Pittsburgh, 19h30
St. Louis à Nashville, 20h
Los Angeles à Dallas, 20h30
Edmonton à Calgary, 21h
Phoenix à Vancouver, 22h

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Finale

Saint Louis c. Houston

Hier

Houston à Saint Louis
(Houston mène la série 3-2)

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	9	6	0	517	432	18
Toronto	9	6	0	386	326	18
Ottawa	6	9	0	376	475	12
é-Hamilton	3	12	0	317	508	6

Section Ouest

C.-B.	11	4	0	478	408	22
Edmonton	10	6	0	408	359	20
Calgary	8	7	0	411	375	16
Saskatchewan	8	8	0	407	392	16
é-Winnipeg	5	11	0	449	471	10

é - éliminé d'une place en vue des séries éliminatoires

Demain

Ottawa à Hamilton, 19h30

Samedi

Toronto c. Montréal, 15h
(au Stade olympique)
Winnipeg en C.-B., 22h

Sudoku

7	8	3	4			1
	1	2				3
		9	5			7 2
2		6	7			
3			2			
6		2 1				5
3						
	5					8
				4 2		

Niveau de difficulté : DIFFICILE 0084

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	2	1	4	7	5	3	8	9
3	7	4	8	9	2	6	1	5
5	9	8	6	1	3	7	4	2
1	3	6	9	4	7	5	2	8
7	5	2	1	3	8	4	9	6
8	4	9	5	2	6	1	3	7
2	1	3	7	5	9	8	6	4
4	8	5	2	6	1	9	7	3
9	6	7	3	8	4	2	5	1

0083

Les Mordus : spécial sudoku : 99 grilles de trois niveaux de difficulté et des stratégies de base et avancées par notre expert, Fabien Savary. Éditeurs: Rudel Médias et Ludipresse.

Jeu réalisé par Ludipresse
Pour plus d'informations : www.les-mordus.com

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
Atterrissage de soleil et de nuages max 7	Déjà min 2	Ensoleillé max 9, min 2	Ensoleillé max 11, min 3	Ensoleillé max 12, min 4

La météo en un clin d'œil

Hier	Normales
Max. 10	12.0
Min. 6	2.8
Precip. 3.0 mm	

Phases de la lune

10/25 11/2 11/9 11/16

Lever du soleil 7:19
Coucher du soleil 18:00
Indice UV ???

Environnement Canada

Le monde

St. John's	☁	12.8
Halifax	☁	13.8
Ottawa	☁	9.0
Toronto	☁	12.4
Winnipeg	☁	14.1
Edmonton	☁	7.5
Regina	☁	7-4
Vancouver	☁	14.9
Whitehorse	☁	3-5
Yellowknife	☁	1.0

Le monde

New York	☁	14.9
Chicago	☁	14.7
Atlanta	☁	29.15
Miami	☁	27.24
Los Angeles	☁	21.9
Rio de Janeiro	☁	24.20
Amsterdam	☁	15.9
Moscou	☁	7.0
Paris	☁	17.10
Sydney	☁	19.16

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL www.meteo.ec.gc.ca

La météo canadienne sur le Web

CULTURE

Églises d'État et fonctionnaires de Dieu

Le colloque « Quel avenir pour quelles églises ? » s'ouvre à Montréal

STÉPHANE BAILLARGEON

La Belgique n'a pas que nationalisé des églises: elle a aussi incorporé les curés, les évêques et même un cardinal dans l'État.

les églises, comment les réutiliser et s'interroger sur le rôle des municipalités dans cette mutation.

Sauf erreur, il s'agit de la première conférence internationale sur ce thème. Dans les prochaines années, le Québec déconsecrera des édifices pour les cultes reconnus [catholique, protestant, anglican, orthodoxe, juif et musulman].

« En fait, nous avons une longueur d'avance dans ce domaine très complexe », dit le professeur Luc Noppen, un des co-organisateurs du colloque avec sa collègue de l'UQAM Lucie K. Morrisset.

Autres lieux, autres mœurs, donc. Plusieurs cas nationaux plus ou moins semblables, des États-Unis à la Norvège, seront discutés à Montréal dans les prochains jours par les participants au colloque « Quel avenir pour quelles églises ? ».

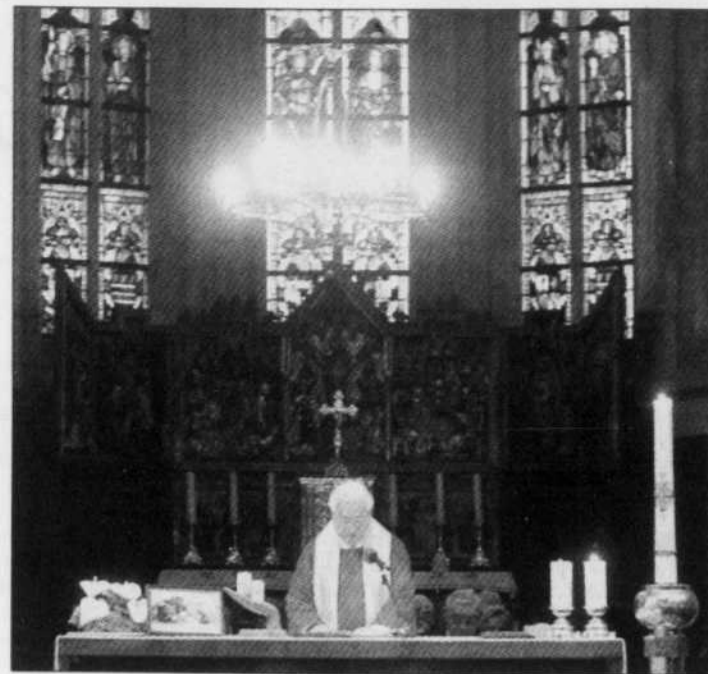
d'ailleurs cela: la discussion ne se fait pas parce que l'État est pour ainsi dire trop intervenu. « Les pouvoirs publics belges prennent en charge l'entretien et la construction des édifices pour les cultes reconnus [catholique, protestant, anglican, orthodoxe, juif et musulman]. Il n'y a pas un évêque qui se plaint, évidemment », dit le professeur belge Thomas Coomans, de la Vrije Universiteit de Bruxelles, lui aussi du comité organisateur du colloque.

Le système a tout de même permis une protection patrimoniale ex-

ceptionnelle de centaines d'églises. « Oui, mais je suis ici pour examiner des solutions de conversion, réplique le professeur Coomans. Le Québec adopte une attitude très nord-américaine, pragmatique: on fait face au problème, on réfléchit publiquement et on fonce. J'ai visité des églises bien transformées en bibliothèque ou en théâtre depuis mon arrivée ici. D'autres conversions semblent plus douteuses, notamment quand on décide d'en faire des appartements qui fractionnent l'espace. Je le répète: chez nous, on décide simplement de ne pas décider... »

Le colloque déborde du strict cadre savant. Une charrette d'architecture sur le thème de la reconversion des églises se déroule en même temps au pavillon de design de l'UQAM (1400, rue Sanguinet).

Un huis clos rassemblera dimanche des fonctionnaires, des élus et des spécialistes du patrimoine. Un nouveau colloque devrait suivre l'an prochain sur un autre thème touchant le patrimoine religieux.



En Belgique, les pouvoirs publics prennent en charge l'entretien et la construction des édifices pour les cultes reconnus.

Le Devoir

La poésie prend le bus

MARTINE LETARTE

Depuis un peu plus d'une semaine, les utilisateurs du réseau d'autobus de la Société de transport de Montréal (STM) ont la chance de monter dans l'un des 350 véhicules affichant un poème québécois sur le thème de la lumière.

Les auteurs José Acquelin, Paul Doyon, Robert Lalonde, Rachel Leclerc, Paul Chanel Malenfant, Louise Marois, Fernand Ouellette, Michel Pleau, Nazila Sedghi et Louise Warren voient l'un de leurs poèmes affiché dans 35 autobus de la STM.

Le projet La poésie prend le métro, qui en est à sa troisième présentation, permet aux Montréalais d'apprécier six poèmes offerts en traduction française et en version originale anglaise, créole, italienne, espagnole ou arabe sur les quais de quelques stations de métro jusqu'au mois de novembre.

L'an prochain, la STM souhaite lancer un concours de poésie pour ses usagers, comme c'est le cas à Paris depuis quelques années.

Le Devoir

Lueur d'espoir pour la Fondation Jean-Pierre Perreault

FRÉDÉRIQUE DOYON

Nouveau sursis pour la Fondation Jean-Pierre Perreault (FJPP), qui a fermé ses portes il y a près d'un an, aux prises avec un déficit de plus de 600 000 \$.

Le vote des créanciers décidant de sa liquidation ou de sa sauvegarde est encore reporté, cette fois au 13 décembre. D'ici là, une étape cruciale doit se mettre en place: une campagne de financement qui permettra de faire revivre le lieu et, avant tout, de bonifier l'offre faite aux créanciers qui tiennent son sort entre leurs mains.

Cette campagne fait partie d'un nouveau plan de relance élaboré par les ex-membres du conseil d'administration de la FJPP, soit Yves Desgagnés, Ginelle Chagnon et Marc Boivin. La rencontre d'hier entre les créanciers et le

syndic a permis d'en faire état.

« Le plan de relance a été présenté et on a demandé un ajournement dans l'espoir de trouver, pendant cette période, des fonds privés grâce aux efforts des membres du conseil d'administration », explique Christian Bourque, de la firme Raymond Chabot.

En clair, les créanciers n'étaient visiblement pas satisfaits de la proposition initiale du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts de Montréal, qui prévoyaient leur verser 15 \$ pour chaque dollar englouti dans le déficit. Les reports successifs du vote, cet été, en font foi. Ce nouvel ajournement permet de gagner du temps pour agir afin de rendre l'offre plus alléchante et d'éviter ainsi de liquider l'immeuble abritant la compagnie, l'Espace chorégraphique, un centre de re-

cherche et de création chorégraphiques unique au Québec. Le centre est aménagé dans une ancienne église restaurée au coût de 3,3 millions de dollars.

Notons que la FJPP n'avait pas pu, dans un premier temps, profiter du plan de stabilisation de Patrimoine canadien (PC), comme l'avait fait le Théâtre du Rideau vert, parce qu'elle n'avait pas de plan de relance de ses activités comme tel, souhaitant plutôt réduire celles-ci à la simple gestion de la propriété intellectuelle de l'oeuvre de feu Jean-Pierre Perreault. Le nouveau plan de relance prévoit des activités élargies, soit « relancer les activités de la Fondation Jean-Pierre Perreault, mais principalement pour l'exploitation du lieu à des fins de danse contemporaine: locations de plateaux, résidences de création, etc. », indique M. Bourque.

Selon les termes du plan de stabilisation de PC, « le volet Incitatifs aux fonds de dotation vise à encourager les Canadiens et les Canadiennes à donner généreusement aux organismes voués aux arts. Le gouvernement du Canada accordera un financement qui s'ajoutera aux dons recueillis par les organismes auprès des donateurs privés pour constituer des fonds de dotation ».

Objectif de la campagne de financement: récolter 80 000 \$. PC doublerait alors chaque dollar amassé. « Une partie des fonds servirait à bonifier la proposition initiale [faite aux créanciers] et une autre, à doter la FJPP d'un fonds de roulement pour la reprise de ses activités », précise M. Bourque. Lueur d'espoir, donc... jusqu'au 13 décembre.

Le Devoir

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, MARCHANDISES, OFFRES D'EMPLOI, PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

176 CHALETS À LOUER, 210 COMMERCE À VENDRE, 301 CEUVRES D'ART, 307 LIVRES ET DISQUES

390 DIVERS, 530 COURS, 550 VOYAGES, 575 DÉMÉNAGEMENTS, 597 RENCONTRES, 695 AUTOMOBILES

Le mémoriel, 2190 Mont-Royal Est, Montréal, Qc H2H 1K3

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE, LONGUEUIL Cottage détaché

121 ESTRIE, BROMONT, 200 m. des pentes Fermette 11 acres, bâtisse 2 ans

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER, LAURIER HUTCHISON 4 1/2 rénove, 5 électros, stat. inclus

169 QUÉBEC À LOUER, HAUTE-VILLE QUÉBEC, 4 1/2 aires ouvertes, vue jardin St-Roch

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER, À PARIS - 380 à 550 euros/sem. Bastille, Marais, yvzab@yahooh.fr

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER, STE-BÉATRIX LANAUDIÈRE Charmante petite maison de pierres

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS, OUTREMONT Condo pr. métro 4 c. 320 000 \$

164 CONDOMINIUMS À LOUER, OUTREMONT - CONDO NEUF 8 1/2, 3 c.c. + 1, 2 s. de b., 3e. ét.

176 CHALETS À LOUER, APRES-SKI dans les CANTONS? Près Owl's Head, Jay Peak et Sutton, chalet 3 c.c., foyer, bois chauffage.

176 CHALETS À LOUER, APRES-SKI dans les CANTONS? Près Owl's Head, Jay Peak et Sutton, chalet 3 c.c., foyer, bois chauffage.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS, Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

176 CHALETS À LOUER, APRES-SKI dans les CANTONS? Près Owl's Head, Jay Peak et Sutton, chalet 3 c.c., foyer, bois chauffage.

MOTS CROISÉS, HORIZONTALEMENT 1 - Élané et fragile. - Buxacée. 2 - Tempête. - Né de. 3 - Fourchette. 4 - Cube. - Cobalt. - Béton spécial. 5 - Précède Pâques. - Désignation. 6 - Fit un ourlet. - Partie du monde. 7 - "Nouveau". - Notre-Seigneur. - Patrie de Corneille. 8 - Alliage de cuivre et de zinc. - Tellement. 9 - Monnaie des Philippines. - Paris. 10 - Inflammations des muqueuses buccales. 11 - Sel de l'acide oléique. - Se dit d'une terre qui ne produit rien. 12 - Feu. - Allonge. - À l'intérieur.

176 CHALETS À LOUER, APRES-SKI dans les CANTONS? Près Owl's Head, Jay Peak et Sutton, chalet 3 c.c., foyer, bois chauffage.

176 CHALETS À LOUER, APRES-SKI dans les CANTONS? Près Owl's Head, Jay Peak et Sutton, chalet 3 c.c., foyer, bois chauffage.

176 CHALETS À LOUER, APRES-SKI dans les CANTONS? Près Owl's Head, Jay Peak et Sutton, chalet 3 c.c., foyer, bois chauffage.

176 CHALETS À LOUER, APRES-SKI dans les CANTONS? Près Owl's Head, Jay Peak et Sutton, chalet 3 c.c., foyer, bois chauffage.

SP La vie avec la sclérose en plaques. La sclérose en plaques ne bouleverse pas que la vie d'une seule personne à la fois. Elle bouleverse des familles entières.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques, 1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

Solution d'hier, VERTICALEMENT 1 - Substance sombre et visqueuse. - Pièce faisant contact (Élect.). 2 - Madré. - Affluent de l'Oubangui. - Lithium.

• CULTURE •

Foire du livre de Francfort

Les partenariats restent à inventer entre le livre et Internet

EMISIE FERREIRA
ARNAUD BOUVIER

Francfort, Allemagne — Le monde de l'édition, en particulier les petits acteurs du secteur, n'a guère su profiter de la déferlante Internet pour inventer d'autres formes d'accès au livre, ont estimé hier les professionnels réunis à la Foire du livre de Francfort.

«Les lecteurs se sont mis à Internet bien vite que les éditeurs», résume Marco Olavarria, du cabinet allemand de consultants Kirchner and Robrecht.

«La demande est énorme. Pourtant, tout le monde semble avoir laissé les ventes de livres en ligne à Amazon et aux autres poids lourds du secteur. Il n'y a aucune stratégie créatrice car les éditeurs n'ont pas compris la nouvelle demande créée par ce nouveau marché», ajoute le consultant, qui animait à Francfort une table ronde sur les «nou-

velles perspectives de l'édition». Cette tendance, juge M. Olavarria, est particulièrement vraie pour les éditeurs de «belles lettres» (romans, nouvelles et recueils de poèmes).

«Ils ne jurent que par le livre parce que c'est la seule chose qu'ils connaissent. Même quand ils éditent des audiobooks, ils ne pensent qu'au CD, alors qu'ils pourraient vendre en téléchargement sur Internet. Ça ne leur rapporterait pas de prix littéraire, mais ils gagneraient de l'argent.»

Pour Bernd Zipper, conseiller en technologie pour le cabinet Zipcon Consulting, le monde du livre, «particulièrement allergique aux nouvelles technologies», s'est «endormi» au moment de l'arrivée d'Internet. «Les petites librairies auraient pu imaginer de s'installer sur Internet avec l'aide des grands éditeurs. Tout le monde y aurait gagné», estime-t-il.

Ingo Eichel, responsable fabri-

cation pour le grand éditeur allemand Springer, ne voit pas en revanche ce que les libraires ou les éditeurs auraient à gagner d'une plus large présence dans la vente en ligne. «Si l'internaute a le choix entre une multitude de vendeurs, il risque de ne pas s'y retrouver», estime-t-il.

Un morcellement qui n'aiderait pas forcément les petits éditeurs, déjà souvent confrontés à la difficulté d'exister face aux mastodontes du livre dans un marché mondial où paraissent 1,2 million de nouveautés chaque année.

Ainsi, les petites maisons d'édition «n'occupent qu'une petite place sur les étagères et ne sont référencées qu'à la page trois» lors d'une recherche sur Amazon, selon M. Olavarria.

Pour Marie-Catherine Vacher, de la «petite» maison d'édition française Actes Sud, le problème de ces éditeurs de moindre envergure n'est pas tant leur présence

sur Internet que le «snobisme» avec lequel les considèrent leurs concurrents les plus connus.

«Les critiques nous boudent parce que nous nous sommes fait un nom en traduisant des auteurs étrangers et, de ce fait, nous devons encore prouver que nous pouvons aussi éditer les grands auteurs français», explique-t-elle.

Reste qu'Internet offre des occasions nouvelles aux écrivains en mal d'éditeurs. Avec le développement des techniques d'impression numériques, les auteurs peuvent désormais, au moyen d'Internet, envoyer leurs manuscrits à des imprimeurs en ligne. Pour une somme variant de quelques centaines à quelques milliers d'euros, selon le nombre d'exemplaires commandés, ils recevront chez eux par la poste, en quelques jours, des livres parfaitement reliés, à l'aspect très «professionnel».

Agence France-Presse

Berlusconi juge les effectifs de la Scala pléthoriques

Milan — Le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, a lancé une violente attaque contre le célèbre théâtre de la Scala, jugeant que ses effectifs pourraient être diminués de plus de la moitié, selon ses propos rapportés hier dans la presse.

«Mille personnes travaillent à la Scala alors qu'il en suffirait 400», a déclaré M. Berlusconi, cité par plusieurs quotidiens.

Le théâtre lyrique milanais, dirigé par le Français Stéphane Lissner, a répliqué en soulignant qu'il employait 800 personnes, conformément à un décret ministériel approuvé en 1998.

«Sur ces effectifs, plus de la moitié appartient au corps artistique: orchestre, chœur, ballet, chefs d'orchestre, metteur en scène, personnel de régie», a souligné la Scala dans un communiqué.

Le chef du gouvernement italien a par ailleurs dénoncé les conditions de rémunération des danseurs. «Un danseur travaille jusqu'à 40 ans mais est payé jusqu'à 65», a dit M. Berlusconi.

La Scala a aussi répondu à ces attaques. «Pour les danseuses, le surintendant Lissner a présenté une proposition visant à modifier la loi pour avancer à 42 ans l'âge de la retraite [contre 47 ans actuel-

lement pour les femmes et 52 pour les hommes] afin de s'aligner sur les normes européennes», a souligné le théâtre.

Le danseur étoile de la Scala Roberto Bolle a répliqué ironiquement dans le quotidien *La Repubblica* en conseillant à Silvio Berlusconi de discuter avec son gendre, Maurizio Vanadia, ancien danseur au théâtre milanais et aujourd'hui assistant de direction à l'école de danse de la Scala.

Maurizio Vanadia, 43 ans, compagnon de la fille du chef du gouvernement, Marina Berlusconi, avec laquelle il a deux enfants, n'a pas souhaité faire de commentaire à la presse sur le sujet.

Ces attaques de M. Berlusconi surviennent alors que le gouvernement prévoit de fortes coupes dans le budget 2006 de la culture qui devraient affecter notamment la Scala.

La Scala sort à peine d'une période de crise avec la nomination de M. Lissner en mai au poste de surintendant (directeur général) et de directeur artistique de la célèbre scène lyrique milanaise. Son directeur musical, le chef d'orchestre Riccardo Muti, a démissionné en avril et n'a pas été remplacé.

Agence France-Presse

EN BREF

Le tournage du nouveau James Bond commence en janvier

Prague — Le tournage de *Casino Royale*, le prochain James Bond qui sera incarné par Daniel Craig, doit commencer en janvier 2006 en République tchèque, a-t-on appris hier à Prague auprès de la compagnie internationale de production Stilling Films, le coproducteur local du film. «C'est la première fois qu'un James Bond sera tourné en République tchèque», a déclaré à l'AFP Misha Olexova, directrice de marketing de Stilling Films. «Je crois que c'est pour la première fois aussi que la plus grande partie d'un film de James Bond sera tournée hors du Royaume-Uni», a-t-elle ajouté.

Prévu sur six mois, le tournage se déroulera dans les studios cinématographiques de Prague, avec des extérieurs hors de la capitale tchèque et dans la station thermale de Karlovy Vary. Inspiré du premier roman d'Ian Fleming (1953), le film *Casino Royale* sera également tourné aux Bahamas, en Italie et au Royaume-Uni. Selon le directeur général de Stilling Films, Matthew Stillman, l'accord de coproduction avec la compagnie EON Productions, qui est derrière les films de James Bond depuis quatre décennies, constitue «un pas important pour [la société] et pour la communauté cinématographique locale». — AFP

Liberté de presse

Corée du Nord, Érythrée et Turkménistan: lanternes rouges

Paris — Corée du Nord, Érythrée et Turkménistan font figure de «trous noirs de l'information dans le monde», mais de plus en plus d'États africains sont «bien classés» alors que les pays nordiques restent en tête du palmarès mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières.

Selon ce classement rendu public hier par l'organisation de défense de la liberté de la presse, figurent en fin de peloton la Corée du Nord (167^e et dernière position), l'Érythrée (166^e) et le Turkménistan (165^e).

«Dans ces pays, la presse privée n'existe pas et la liberté d'expression est nulle, indique RSF. Les journalistes des médias officiels ne font que relayer la propagande de l'État. Tout écart est sévèrement réprimé.»

Les régions les plus difficiles au monde pour l'exercice de la liberté de la presse sont l'Asie orientale (Birmanie 163^e, Chine 159^e, Vietnam 158^e, Laos 155^e), l'Asie centrale (Turkménistan 165^e, Ouzbékistan 155^e, Afghanistan 125^e, Kazakhstan 119^e) et le Moyen-Orient (Iran 164^e, Irak 157^e, Arabie Saoudite 154^e et Syrie 145^e).

L'Irak a «encore dégringolé par rapport à 2004», constate RSF, en raison d'une situation sécuritaire détériorée des journalistes.

Au moins 24 professionnels des médias ont été tués dans ce pays depuis le début 2005, faisant de ce conflit le plus meurtrier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale: 72 journalistes et collaborateurs des médias ont été tués depuis le début de la guerre, en mars 2003.

Quelques démocraties occidentales reculent dans le classement 2005. Ainsi, les États-Unis (44^e) perdent plus de 20 places, principalement en raison de l'incarcération de la journaliste du *New York Times* Judith Miller et de mesures judiciaires qui mettent à mal la protection du secret des sources.

Le Canada (21^e) perd quelques places à la suite de «décisions qui fragilisent le secret des sources».

La France (30^e) baisse aussi: perquisitions de locaux de médias, gardes à vue de journalistes et création de nouveaux délits de presse expliquent ce recul.

En tête figure, comme en 2004, l'Europe du Nord: le Danemark est le mieux classé devant la Finlande, l'Irlande, l'Islande, la Norvège et les Pays-Bas. Les dix premiers pays sont européens.

La Nouvelle-Zélande (12^e), Trinidad et Tobago (12^e), le Bénin (25^e) et la Corée du Sud (34^e) arrivent en tête pour les autres continents.

Des États qui ont récemment acquis ou retrouvé leur indépendance se montrent très respectueux de la liberté de la presse. Ainsi, neuf États figurent parmi les 60 premiers: Slovaquie (9^e), Estonie (11^e), Lettonie (16^e), Lituanie (21^e), Namibie (25^e), Bosnie-Herzégovine (33^e), Macédoine (43^e), Croatie (56^e) et Timor-Leste (58^e).

Plusieurs nations très pauvres sont également bien placées: Bénin (25^e), Mali (37^e), Bolivie (45^e), Mozambique (49^e), Mongolie (53^e) et Niger (57^e).

En Afrique, de plus en plus d'États gagnent des places: Mozambique (49^e), Angola (76^e), Guinée-Bissau (71^e) ou Liberia (83^e), au côté de pays traditionnellement respectueux de la liberté de la presse, comme le Cap-Vert (29^e), l'Afrique du Sud (31^e), l'île Maurice (34^e) ou le Mali (37^e).

Burkina Faso et Sénégal sont ex æquo 78^e. Au Cameroun (83^e), des journalistes sont encore régulièrement envoyés en prison.

En Érythrée (166^e), avant-dernière du classement, «la liberté de la presse n'y existe tout simplement plus depuis le 18 septembre 2001», date à laquelle tous les médias privés ont été suspendus.

Agence France-Presse

SUZANNE GERVAIS

Peintures et dessins récents

Du 20 au 25 octobre

Vernissage le 20 octobre à 17 h

Galerie ESPACE

Centre de diffusion en art actuel

4844 boulevard Saint-Laurent, Montréal Qc H2T 1R5

(514) 284-6720

7^e ART/DISTRIBUTION INC et FILMS JAD présentent

LA DERNIÈRE
CONVERSATION
MOLINARI

UN FILM DE JO LÉGARÉ ET VINCENT CHIMISSO

DÈS DEMAIN AU CINÉMA BEAUBIEN

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Véro / Alain Dumas, Martine St.-Clair	Virginie	Cover Girl	Les Missions de Patrice / Guylaine Tremblay	Au nom de la loi	Le Téléjournal/Le Point	Le Téléjournal/Le Point	Au-dessus de la mêlée	Véro / Alain Dumas				
TVA	Le TVA 18 heures	Le Cercle	Star Système	Star Académie	Caméra... en quarantaine	Lance et compte: la reconquête	Le TVA 22 heures	Le Cercle	Cinéma / JERRY SOUFFRE-DOULEUR (4)				
TQ	Macaroni tout garni	Ramdam	Malcolm	1900, la vie de château	Gr. Documentaires / L'Esclavage	Cinéma / HOMO SAPIENS (4)	Documentaire	La Boîte... (22-44)	Groupes... (23-14)	La Période de questions (23-20)			
TQS	Gr. Journal (16-30)	Flash / Éric Lapointe	Les Sosies...	...d'une caméra	Le Bachelor	Donnez au suivant	Le Grand Journal	110%	Voyeur	Cinéma / VORACE			
RDI	Téléjournal	Capital...	Le Monde	La Part...	Les Grands Reportages	Le Téléjournal/Le Point	La Part...	Le Monde	Le Téléjournal/Le Point	Jrnl			
TV5	Cible (17-55)	Jrnl FR2	Mon très cher ennemi	Biographies	Dossiers FBI	Evoyé spécial	...les abus du pouvoir	Auger enquête	Excès de stars / Al Walid	Cinéma			
D	Sciences	Nicolas...	Top 5...	Top 5...	Diagnostic: inconnu	... clips	Flambant...	La vie...	Les stars...	Boneza	...chansons	Amoureux	Top...
MP	Top 5...	Top 5...	Choix.com	...in France	Musico-graphie / Björk	La vie...	Les stars...	Gilmore Girls	Henri pis...	South Park	Futurama	Henri pis...	South Park
MX	...Succès	Top... Pops	Choix.com	...in France	Musico-graphie / Björk	La vie...	Les stars...	Gilmore Girls	Henri pis...	South Park	Futurama	Henri pis...	South Park
VRK-TV	... (17-30)	Degrassi...	Grenade...	...j'aime	...filles!	Parents...	70	Gilmore Girls	Henri pis...	South Park	Futurama	Henri pis...	South Park
TF	...Spies	Sourire...	Gteen	Quoi d'neuf	Simpson	Futurama	Simpson	Henri pis...	South Park	Futurama	Henri pis...	South Park	Motorisé
RDS	Sports 30	Sports 30	30 images	Baseball / Séries de championnat	Astros - Cardinals (si nécessaire)	Sports 30							
HISTORIA	Made in Québec	Tournants de l'Histoire	Chantiers / Les Pyônes	JAG	Cinéma / LE MISSISSIPPI BRÛLE (4) avec Gene Hackman								
ARTV	Bibliotheca	Bouscotte	Cinéma / LA NUIT DU DÉLUGE (4)	Visite libre	L'Ombre de l'épervier	Viens voir... / J. Sutto	Montréal...	...preuves					
SERIES +	Demain à la une	Newport Beach	Victimes du passé	La vie après la vie	L'Empreinte du crime	Porté disparu	Montréal...	...preuves					
CANAL Z	Les Chemins de l'étrange	...des nerds	...Tuning	La Porte des étoiles	La Porte d'Atlantis	Autopsie d'un désastre	Alias	Message					
E. SAVOIR	L'Univers de la Bible	Religion...	Enfants...	Le Diable... Les durs...	La FAD...	Paroles...	Centre de de...	La Diversité culturelle					
ÉVASION	Voyageur Jet-set...	...en taxi	Bazaar	Chemins... Passeport	pour la...	...le spa	Haciendas / Voyage...	Itinéraires de rêve	Voyageur				
TFO	Marmitons	Voit	Panorama	Villages et Visages	Cinéma / NO SMOKING (2) avec Sabine Azéma								
CBC	Canada Now	Coronation Street	Antiques Roadshow	The Passionate Eye	The National	National	Cinéma (23-25)						
CTV (Mont.)	News	Access H.	eTalk Daily	Criminal Minds	CSI: Crime Scene...	ER (21-59)	Without a Trace	CTV News	News	Daily (00-05)			
GBL	News	...National	E.T. Cnd	E.T.	Survivor: Guatemala	The Apprentice 4	Without a Trace	News	Sports	E.T. (00-06)			
TVO	Big Bang	Heads up	Escape! Because...	Studio 2	The Royal	...Life of a Masterpiece	Studio 2	The Royal					
ABC	Frasier	ABC News	Friends	Will, Grace	Alias	Night Stalker	Primetime	Sex... City	Nightline	Pub			
CBS	News	CBS News	E.T.	Survivor: Guatemala	CSI: Crime Scene...	Without a Trace	ER	News	Late Show with...	(23-35)			
NBC	News (17-30)	NBC News	Jeopardy	Wheel...	Joey	Will, Grace	The Apprentice 4	ER	The Tonight Show	(23-35)			
FOX	Simpsons	That '70s...	Simpsons	Seinfeld	Reunion OJ	Baseball	Smallville (6.7)	Everwood	Top...	Pops	Choix.com		
PBS (53)	The Newshour	BBC News	Find!	The This Old House Hour	Globe Trekker / Peru	Wild...	Roadtrip...	BBC News	Business...	Charlie Rose			
PBS (57)	News	Business...	The Newshour	Adirondack / Wild...	Declining by Degrees	CSI: Crime Scene...	ER (21-59)	CTV News	News	Daily (00-05)			
CTV (Can.)	City Confidential	American Justice	Cold Case Files	Literature / Cinéma / JANE EYRE (4) avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg	Mean Machines	Reunion (sous réserves)	Secret Weapon	Daily Planet	Law & Order	NYPD Blue			
AAE	City Confidential	American Justice	Cold Case Files	Literature / Cinéma / JANE EYRE (4) avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg	Mean Machines	Reunion (sous réserves)	Secret Weapon	Daily Planet	Law & Order	NYPD Blue			
BRAVO	Street Legal	Videos	Wingfield	The Greatest Ever	Battlefield Britain	Turning Points of History	JAG	Television	Television	National			
DISCOVERY	How it's Made	Daily Planet	Television under the...	NW Presents: Tribe	The National	College Days, College	Nights	National	National	National			
HISTORY	Things...	Disasters...	JAG	Television under the...	Battlefield Britain	Turning Points of History	JAG	Television	Television	National			
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News			
SHOWCASE	Doc	Lexx	Psychic Witness / The Disappeared	Crash Test Mommy	...Families	Skin Deep	Sportscentre	Off the...	Tennis				
LEARNING	Martha	Crop Circles...	Sign	Psychic Witness / The Disappeared	Crash Test Mommy	...Families	Skin Deep	Sportscentre	Off the...	Tennis			
LIFE	The Mom Show	Extra	Match...	Crash Test Mommy	...Families	Skin Deep	Sportscentre	Off the...	Tennis				
TSN	Off the...	Shortscnt.	...Hockey	...Corner	Boxing	Sabrina...	Yukon	Frank...	My Family	Bob (22-35)	Inu (23-05)	... (23-35)	... (00-05)
YTV	Jacob...	Martin...	Ghost...	Dark Oracle	Spongebob	Sabrina...	Yukon	Frank...	My Family	Bob (22-35)	Inu (23-05)	... (23-35)	... (00-05)

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

DÉBATS DES CANDIDATS À LA MAIRIE DE QUÉBEC

Un débat animé par Sébastien Bovet avec les quatre candidats à la mairie de Québec, dont Andrée Bouchet et Marc Bellemare.

RDI, 17h

LES GRANDS DOCUMENTAIRES

Le Rouge et le Noir... au service du Blanc! Un titre amusant mais un documentaire troublant de Marquise Lepage portant sur un sujet historique tabou, l'esclavage en Nouvelle-France.

Télé-Québec, 20h

ENQUÊTE SUR LES ABUS DU POUVOIR

Un dossier qui rappelle le scandale du programme de contrôle des armes à feu. Encore pire que le scandale des commandites?

Canal D, 21h

HOMO SAPIENS

Un film de Jacques Malaterre qui reconstitue, au meilleur des connaissances actuelles, la préhistoire de l'homme. C'est la suite de *L'Odyssée de l'espèce*, présentée il y a quelques années.

Télé-Québec, 21h

Ce soir 21 h

Homo sapiens

Une superproduction sur les origines de l'homme.



19 h 30

1900, la vie de château

Le précepteur a besoin d'aide.



telequebec.tv



Télé-Québec

CULTURE

Ce QU'IL EN RESTE

UNE CHORÉGRAPHIE DE LOUISE BÉDARD DANSE
25 AU 29 OCTOBRE-20H, 30 OCTOBRE-15H
BILLETTERIE 514.521.4493
USINE C ADMISSION 514.790.1245

Inculture Montréal

STÉPHANE BAILLARGEON

Le Conseil québécois du théâtre (CQT) et Culture Montréal (CM) déplorent l'absence de considération pour la culture dans le cadre de la campagne électorale municipale. Les candidats à la mairie ont d'ailleurs annoncé qu'ils ne participeraient à aucun débat sur les enjeux de ce secteur.

«Les artistes sont bien utiles aux politiciens comme vitrines de prestige, mais ils refusent de débattre du soutien aux créateurs et de la place de l'art dans la ville, même dans le cadre d'une campagne électorale. C'est déplorable et extrêmement décevant», dit Raymonde Gazielle, directrice générale du CQT, qui rassemble toutes les forces vives du théâtre au Québec.

Le président de CM en rajoute en parlant d'un «déficit démocratique» et d'une «grande inquiétude». «Au cours des quatre dernières années, Montréal a réalisé deux choses: la hausse du budget du Conseil des arts de Montréal à dix millions et l'adoption de politiques pour la culture et le patrimoine», dit Simon Brault. Seulement, il n'y a pas d'argent pour mettre en branle ces politiques, qui vont demeurer d'autant plus inefficaces que la réorganisation municipale accordée de plus en plus de pouvoir aux arrondissements.

Mme Gazielle déplore aussi la faiblesse de la nouvelle politique culturelle adoptée par Montréal. «Nous avons participé à toutes les étapes de définition de ce document, dit-elle. Le résultat a été édulcoré, n'est pas financé et n'a aucun plan d'action concret.»

Culture Montréal, dont la vocation première vise le développement de la ville par la culture, a dévoilé cette semaine sa propre proposition de plateforme politique. Elle recommande notamment d'injecter plus d'argent dans le développement culturel et d'organiser un sommet sur Montréal comme métropole culturelle en 2007.

Le Devoir

Rétrospective du cinéaste Alexandre Sokourov à la Cinémathèque et au FNC

Dérisoires silhouettes du pouvoir

ODILE TREMBLAY

Des problèmes de bobines envoyées au diable vauvert ont empêché le Festival du nouveau cinéma (FNC) de projeter le film *The Sun* d'Alexandre Sokourov dimanche dernier. Que les inconditionnels du grand cinéaste russe se consolent: son dernier film sera présenté ce dimanche à 19h au Hall Theatre de l'université Concordia. Par ailleurs, *The Sun* vient d'être acheté par K-Films d'Amérique et devrait sortir sur nos écrans commerciaux dans le temps de Noël, avec sous-titres français.

Sokourov est un des plus importants cinéastes contemporains. Avec son esthétique d'une extrême exigence et la profondeur de son regard, il procède de l'illustre lignée cinématographique russe tracée par Eisenstein et Tarkovski. Traditionnel, mais avec une griffe si personnelle qu'il en devient avant-gardiste.

Précisons que le FNC est associé à la Cinémathèque québécoise pour une rétrospective de ce cinéaste, en piste jusqu'au 9 décembre.

Les plans de Sokourov relèvent de l'art pictural en mouvement, avec des éclairages souvent fantomatiques d'où émergent les silhouettes dérisoires dont il radiographie les destins avec acuité. Étrangement, le film de Sokourov qui a le plus eu la cote auprès des Montréalais est *L'Arche russe*, film-défi tourné en un seul plan qui remontait le cours de l'histoire du musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg. (Vendredi à la Cinémathèque à 21h30.)

The Sun est une primeur pour Montréal. Ce film constitue le dernier volet de la trilogie de Sokourov sur le pouvoir suprême. Le premier, *Moloch* (un incontournable, projeté à la Cinémathèque aujourd'hui à 20h30), brossait un hallucinant portrait de



SOURCE FNC

En offrant à Hirohito un interprète, Issey Ogata, le cinéaste Alexandre Sokourov transgressait, dans *The Sun*, une règle sacrée japonaise qui interdit la représentation de l'empereur.

Hitler dans son nid d'aigle en 1942. Le second, *Taurus*, plus diffus, se consacrait au Lénine mourant, déchu, de la fin de son règne. (Demain à la Cinémathèque à 18h30.)

The Sun se transporte à Tokyo à la fin de la dernière guerre et montre cette fois-ci l'empereur Hirohito à la veille de l'amère défaite de son pays alors qu'il renonce à son statut de dieu vivant pour exhorter son peuple à rendre les armes.

Sokourov, à travers cette trilogie, réussit à dé-

peindre la solitude mais aussi la schizophrénie dérisoire du pouvoir absolu, en porte-à-faux avec la réalité tumultueuse hors les murs.

Certains plans de *The Sun* sont d'une beauté inouïe, et les images brunes, à la limite du noir et blanc, avec le soleil et parfois la lune sur Tokyo assis, renvoient à ses très hautes exigences d'artiste. Les images sont sombres; une partie du film se déroule d'ailleurs dans le bunker souterrain sous le palais impérial.

En offrant à Hirohito un interprète, Issey Ogata, Sokourov transgressait une règle sacrée japonaise qui interdit la représentation de l'empereur.

La période abordée va d'août 1945 à janvier 1946, durant l'occupation américaine du Japon. Hirohito est présenté comme un être modeste, assez déconnecté des réalités souffrantes de son peuple, s'adonnant à son hobby de biologiste marin jusqu'au moment où, acculé au pied du mur, il accepte la reddition pour sauver son peuple de l'extermination.

Ses rencontres avec le général MacArthur sont également au cœur du film. Sokourov se révèle toujours extrêmement documenté et les dialogues de Hirohito avec le vainqueur américain reposent sur des réalités historiques. Il est frappant de voir à quel point les costumes de l'empereur et de sa cour ainsi que les décors intérieurs du palais de Tokyo étaient occidentalisés à l'époque. Rien de nippon, alors qu'aujourd'hui, kimonos et décorations sont aux couleurs nationales.

Par-delà ce portrait nuancé et absurde d'un homme ordinaire dépassé par son destin, campé avec finesse par Issey Ogata, *The Sun* se savoure comme un film d'épure et de style qui relève d'un art majeur.

Le Devoir

EN BREF

Guichets fermés au FNC

Le Festival du nouveau cinéma a remporté son pari de séduire les cinéphiles dans le contexte actuel. Depuis son ouverture, vendredi dernier, il affiche 40 représentations à guichets fermés. En plus de sa programmation déjà annoncée, le festival annonce la projection de la version restaurée d'*In Girum Imus Nocte et Consumimur Igni* (1978) de Guy Debord, fondateur de l'Internationale situationniste. En première nord-américaine, le film sera présenté dimanche à 11h à Ex-Centris. Cinq œuvres complétant la filmographie de Guy Debord seront par la suite programmées au cinéma Parallèle en 2006. — *Le Devoir*

Le hockey fait le bonheur de RDS

Le match de hockey du Canadien de Montréal contre les Bruins de Boston mardi soir a attiré une moyenne de 650 000 téléspectateurs au Réseau des sports (RDS), avec une pointe de 900 000 téléspectateurs à 21h30. Selon RDS, cette moyenne et cette pointe constituent des records d'écoute en saison régulière. RDS est évidemment ravi du retour du hockey et, après sept matchs cette saison, une moyenne de 565 000 téléspectateurs ont regardé le Canadien sur RDS. — *Le Devoir*

L'OSM sur Espace Musique

Le concert de Kent Nagano et André Laplante, dimanche à 14h30, le premier depuis la fin de la grève, sera diffusé en direct sur Espace Musique. Si vous le manquez, la session de rattrapage aura lieu dès lundi soir à 20h avec une rediffusion. Au programme, la *Suite op. 64 de Roméo et Juliette* et le *Concerto pour piano n° 2* de Prokofiev, ainsi que le *Boléro* de Maurice Ravel. Sur la même antenne, ce soir à 20h, le magistral concert Bach-Chopin donné à Lanaudière par Alexandre Tharaud en juillet dernier. — *Le Devoir*

Concert de substitution

En remplacement du concert, hélas annulé, avec David Daniels, les Violons du Roy ont annoncé qu'ils accueilleront Christophe Dumaux le vendredi 28 octobre à 20h à l'église Saint-Viateur d'Outremont. Ce jeune contre-ténor français chantera des extraits de *Giulio Cesare* et *Rinaldo* de Haendel. — *Le Devoir*

Hydro Québec
PARTENAIRE DE SAISON À QUÉBEC

SSQ Groupe financier
PARTENAIRE DE SAISON À MONTRÉAL

LES VIOLONS DU ROY
LA CHAPELLE DE QUÉBEC
BERNARD LABADIE

05 | 06

BACH

David D.

ET LA VOIX DE

Concert du 19 octobre à Québec, reporté au 31 octobre

Concert du 21 octobre à Montréal, reporté au 28 octobre

Soliste Christophe Dumaux, contre-ténor

LE CONCERT DE QUÉBEC EST PRÉSENTÉ GRÂCE À LA PRÉCIEUSE COLLABORATION DE

MALLETTTE

MERCREDI 19 OCTOBRE 2005 | 20 H
ÉGLISE SAINT-DOMINIQUE | QUÉBEC

VENDREDI 21 OCTOBRE 2005 | 20 H
ÉGLISE SAINT-VIAEUR D'OUTREMONT | MONTRÉAL

Sous la direction de Bernard Labadie
Soliste : Christophe Dumaux, contre-ténor
Avec la participation de Richard Paré, orgue
et Diane Lacroix, hautbois d'amour

Billetterie du Grand Théâtre de Québec:
(418) 643-8131 (sans frais : 1 877 643-8131)

Billetterie Articulée:
(514) 844-2172 (sans frais : 1 866 844-2172)

Hydro Québec
PARTENAIRE DE SAISON À QUÉBEC

SSQ Groupe financier
PARTENAIRE DE SAISON À MONTRÉAL

Découvrez nos nouveautés

ROMANS

Accents

du Canada français

Lili Maxime

Maître d'hôtel

La Sang-mêlé du bayou

Editions La Grande Marée

Gilles Dubois

L'homme aux yeux de loup

Editions David

Michèle Matteau

Un doigt de brandy dans un verre de lait chaud

Editions L'Interligne

Vittorio Frigerio

Naufragé en terre ferme

Editions Prise de parole

RÉCF

14 éditeurs sous une même bannière

www.recf.ca

Arion

orchestre baroque

25^e anniversaire 2005-2006

Une Saison de Délices

Tra Roma e Napoli
Première nord-américaine!
Soliste invité: Maria Cristina Kiehr, soprano.
Il Concerto Soave
Chef invité: Jean-Marc Aymes, clavecin (France)
28, 29 et 30 octobre 2005
Œuvres de A. Scarlatti et A. Stradella

Le Tourment et la Consolation
40 artistes sur scène!
Solistes invités: Shannon Mercer, soprano, David Hansen, alto masculin, Tony Boutté, ténor et Joshua Hopkins, baryton
Le Choeur du Studio de musique ancienne de Montréal
Chef invité: Bernard Labadie
25 et 27 novembre 2005
Trois cantates funèbres de J.S. Bach

Soirée faste chez Mozart
Hommage au 250^e anniversaire de naissance de Mozart
Solistes: Maria Cleary, harpe, Claire Guimond, flûte baroque
Chef et soliste invitée: Monica Huggett, violon baroque (Royaume-Uni)
24, 25, 26 février 2006

Les Plaisirs champêtres
À la découverte du ballet baroque
Chef invité: Daniel Cuiller (France)
24, 25, 26 mars 2006
Les Plaisirs champêtres, La Fantaisie, Les Caractères de la Danse et Les Éléments de Jean-Féry Rebel.

Autour du pianoforte
Concert de clôture du 25^e anniversaire
Soliste invité: Tom Beghin, pianoforte
Chef invité: Jaap ter Linden (Pays-Bas)
26, 27 et 28 mai 2006
Œuvres de Joseph Haydn, Pieter van Maldere et W. A. Mozart

BILLETS à partir de 15\$

ABONNEMENTS DISPONIBLES à partir de 65\$ (514) 355-1825